Février 2011 | 251

# Châtillon infos

Magazine municipal d'information de la ville de Châtillon




## Eco-responsabilité : la ville vous prête une caméra thermique

Retrouvez toute l'information sur **www.ville-chatillon.fr**







2P 48 m² + jardin
Centre Ville - livré 2010
**304 900€**




5P 116 m²
Bourg
**535 000€**




3P
Clamart-limite Châtillon
**319 000€**

**Découvrez aussi notre service de LOCATION, GESTION, avec ou sans garantie de loyers impayés**

**www.letuc-immobilier-chatillon.com**

* voir conditions en agence



**Recherche de bien, vente, location, gestion avec ou sans garantie loyers impayés**







Propriétaires, simplifiez-vous l'immobilier.
Contactez-nous !



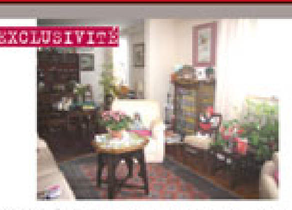
Notre mobilisation est totale pour réussir ensemble.
Estimation confidentielle et offerte.

FNAIM 170 avenue de Paris - 92320 CHATILLON

# CHATILLON IMMOBILIER

ORPI SOLUTIONS IMMOBILIERES

*Depuis 34 ans à votre service*




**CHATILLON :** *Plein centre ville, au calme, dans résidence de standing, en étage élevé avec ascenseur, beau 3/4P : Séjour double de 24m² et 2 chbres, gde sdb, nombreux rangements, cave, parking collectif. Vue dégagée. Chauffage collectif. UNE VISITE S'IMPOSE !*

**Prix : 316 000 €**




**CHATILLON :** *Plein centre ville et proche futur tramway, 4P à rénover : Entrée, placard, grand séjour double de 31m² ou 3 chbres indépendantes, salle de bains, wc, cuisine (possible USA). Cave. A VOIR RAPIDEMENT !*

**Prix : 310 000 €**




**CHATILLON :** *Près centre, dans quartier résidentiel, MAISON CONTEMPORAINE en VEFA de 6P de 117,70m² avec 60m² de terrasse végétalisée, jardin privatif 45m², 2 parkings. Livraison prévue le 3ème trimestre 2012. Option BBC possible. A SAISIR !*

**Prix : 737 000 €**



**CHATILLON :** *Très agréable appartement 3P de 65m² avec balcon : Entrée, cuisine équipée avec cellier, séjour double de 31m², 1 chbre (possibilité 2 chbres-séjour simple), sdb, wc, cave. Possibilité garage. Bel immeuble 1968 avec ascenseur, gardien, verdure. A SAISIR !*

**Prix : 295 000 €**




**CHATILLON :** *Exceptionnel appartement 6P de 132m² en duplex avec terrasses de 137m² au dernier étage avec vue sur Paris, immeuble de standing 2005 : Séjour de 36 m², cuis. équipée, chbre parentale avec placard et sa sdb, 3 chbres, sde, wc, et nbreux placards. Cave et box en sous-sol. A SAISIR !*

**Prix : 890 000 €**

*Nous vous proposons également notre service GESTION avec ou sans GARANTIE DES LOYERS IMPAYÉS.*
*Contactez nous : chatillonimmo@orpi.com*



23, av. de Verdun - 92320 CHATILLON
Tél. : 01 47 35 62 22 - Fax 01 47 35 03 81
www.orpi.com





"Châtillon Informations"

Mairie de Châtillon : 01 42 31 81 81
Site internet : www. ville-chatillon.fr
E-mail : journal@chatillon92.fr
Directeur de la publication : Jean Pol HINDRÉ
Rédactrice en chef : Dominique ALBASINI
Réalisation-Impression : Desbouis Grésil Imprimeur - 01 69 83 44 66
Imprimé avec des encres végétales sur papier issu de la gestion durable des forêts
Publicité : France Régie - Tél. : 01 41 53 00 90
Photos : Service information Sophie LIEDOT, sauf mention contraire
Dépôt légal : 6601 P







# Eco-responsabilité : la Ville innove encore !

En matière d'éco-responsabilité, il est de grandes intentions, de beaux discours, mais aussi des avancées pragmatiques pour l'amélioration de la vie quotidienne, qui ont toujours constitué le socle de notre politique communale dans ce domaine, comme dans tous les autres.

Et nous le prouvons une fois de plus en mettant en place un système de prêt de caméra thermique, qui permettra à tous ceux qui le souhaiteront, d'analyser les performances énergétiques de leur habitation pour mieux en renforcer l'isolation. Châtillon est la première ville d'Ile-de-France à proposer ce service à ses citoyens, qu'il nous a semblé plus intéressant à mettre en place que de réaliser une thermographie aérienne globale de la ville, coûteuse et inquisitrice.

Ces choix pragmatiques, nous les assurons en matière de finances locales. Les résultats de l'année 2010 ont été les meilleurs que la Ville n'ait jamais connus ce qui nous permet pour la sixième année consécutive de ne pas augmenter les taux des impôts communaux. N'en déplaise aux esprits chagrins qui essaient de faire croire que la Ville est mal gérée ou que les emprunts qu'elle a contractés sont dangereux. Vous trouverez dans ce journal toutes mes réponses à ces allégations de circonstances …

**Jean-Pierre SCHOSTECK**
*Député-Maire de Châtillon*

AVANCÉE

# Signature de la charte musique et handicap


*Le Président du Conseil général visite le conservatoire.*

Le 18 janvier dernier, Patrick Devedjian, Président du Conseil général des Hauts-de-Seine, a signé au conservatoire de Châtillon la charte « musique et handicap ». A cette occasion étaient présents, Jean-Pierre Schosteck Député-Maire de Châtillon, Jean-Pol Hindré, premier adjoint et président de l'intercommunalité Châtillon-Montrouge, M. Joly président de la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie, des Personnes Handicapées) et Anna Cavalli directrice du conservatoire.

Cette charte doit faciliter l'inscription et la pratique de la musique pour les personnes handicapées en développant les initiatives favorisant leur accès dans les meilleures conditions.

Elle va permettre également le travail en réseau de l'ensemble des acteurs concernés afin de mieux prendre en compte les besoins exprimés et constatés. Enfin, elle contribue à la préparation des futurs éducateurs et enseignants et à l'adaptation de leur pédagogie à toutes personnes handicapées mais aussi à étendre le Réseau Musique et Handicap via la diffusion de la charte dans l'objectif de développer l'accès des personnes handicapées aux pratiques musicales.

Par la signature de cette charte, le département des Hauts-de-Seine, a voulu marquer son engagement en faveur des personnes handicapées, le faisant ainsi entrer officiellement dans le Réseau National Musique et Handicap.


*Patrick Devedjian signe la charte musique handicap sous les yeux de Jean-Pierre Schosteck, Député-Maire, Monsieur Joly le Président de la CDAPH et Jean-Pol Hindré, Président de l'Intercommunalité Châtillon - Montrouge*

## brèves

### Opération Foyers Témoins

La réunion des foyers Châtillonnais participant à l'opération Foyers Témoins s'est tenue en janvier. Pendant trois mois, de février à avril, sept foyers Châtillonnais vont collaborer avec les services municipaux et peser leurs déchets. Ce projet, au plus proche du citoyen, va permettre de récolter des données précises et de mieux appréhender la problématique des déchets sur le territoire communal.

### Elections cantonales : pensez aux procurations !

Les élections cantonales se dérouleront les 20 et 27 mars prochains. Si vous n'êtes pas à Châtillon ce jour-là mais souhaitez tout de même voter, vous pouvez établir une procuration pour que quelqu'un vote à votre place. Pour établir une procuration, vous pouvez vous rendre :

- au commissariat de police de Montrouge ouvert 7j/7, de 9h à 12h et de 14h à 19h
- au poste de police de Vauban ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30 ( se renseigner auparavant au 01 55 58 12 80 si un officier de police judiciaire est présent)
- au Tribunal de Grande Instance de Vanves ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30.

Pour tout renseignement : service élections en mairie : 01 42 31 82 22 - 01 42 31 82 74

INTERCO

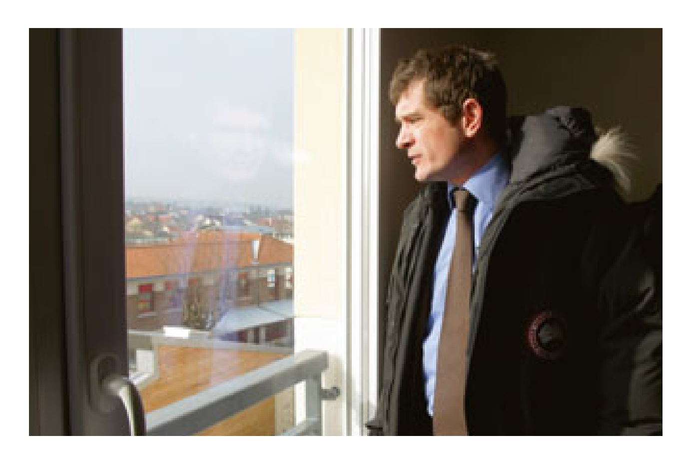
# Jean-Pol HINDRE, nouveau président de la Communauté de Communes Châtillon - Montrouge



Jean-Pol Hindré, premier adjoint au Maire, a été élu Président de l'intercommunalité Châtillon Montrouge, succédant au Maire de Montrouge, Jean-Loup Metton, selon le principe de l'alternance pour la présidence entre les deux communes. La Communauté de Communes Châtillon Montrouge gère des compétences communes aux deux villes : le développement économique, les conservatoires, les transports.

LOGEMENT SOCIAL

# **Benoist APPARU,** secrétaire d'Etat chargé du logement, inaugure la résidence Louis Blériot



*Le Ministre au balcon d'un appartement de l'immeuble donnant sur la cour de l'école Marcel Doret*

Une réalisation modèle ! Après avoir visité et inauguré la résidence Blériot, le secrétaire d'Etat chargé du logement, Benoist Apparu, a tenu à exprimer son enthousiasme devant une résidence qui allie qualité, diversité de l'habitat et respect des normes environnementales. Au moment où l'effort du gouvernement en faveur du logement social atteint un record – 131 509 logements sociaux ont été financés en 2010 - le ministre a pu apprécier une réalisation qui s'intègre parfaitement dans le quartier assurant ainsi une diversité de l'habitat clé de voûte d'une mixité réussie. Le ministre a par ailleurs souligné tous les efforts entrepris par la municipalité qui respecte les critères de la loi SRU en matière de logement social.
La Résidence « Louis Blériot » comprend un immeuble HLM de 30 logements répartis sur 4 étages avec ascenseurs et 17 maisons individuelles. L'opération comprend 42 logements financés en PLUS et 5 logements en PLAI. Ces derniers permettent d'accueillir des ménages aux ressources très modestes. Jean-Pierre SCHOSTECK a voulu à travers ce programme privilégier les grands appartements familiaux, et de nombreux enfants apprécient déjà de vivre dans cette résidence très conviviale. Cette réalisation comprend également en sous-sol, un garage de 49 emplacements de stationnement commun aux maisons de ville et aux appartements, ainsi que 30 caves associées aux logements collectifs. Les locaux vélos et voitures d'enfants ainsi que ceux dédiés au tri sélectif sont situés au rez-de-chaussée de l'immeuble. Le système de chauffage est assuré par des chaudières individuelles à condensation et la production d'eau chaude se fait à l'aide de capteurs solaires situés en toiture pour les maisons. Pour ces raisons, la résidence Louis Blériot a obtenu la certification Label Habitat et Environnement ainsi que le Label Qualitel.



*Benoist Apparu et Jean-Pierre Schosteck dans l'allée des maisons de ville*

RESTRUCTURATION DU GROUPE SCOLAIRE MARCEL DORET / GAY-LUSSAC

# **Lancement** de la deuxième phase des travaux

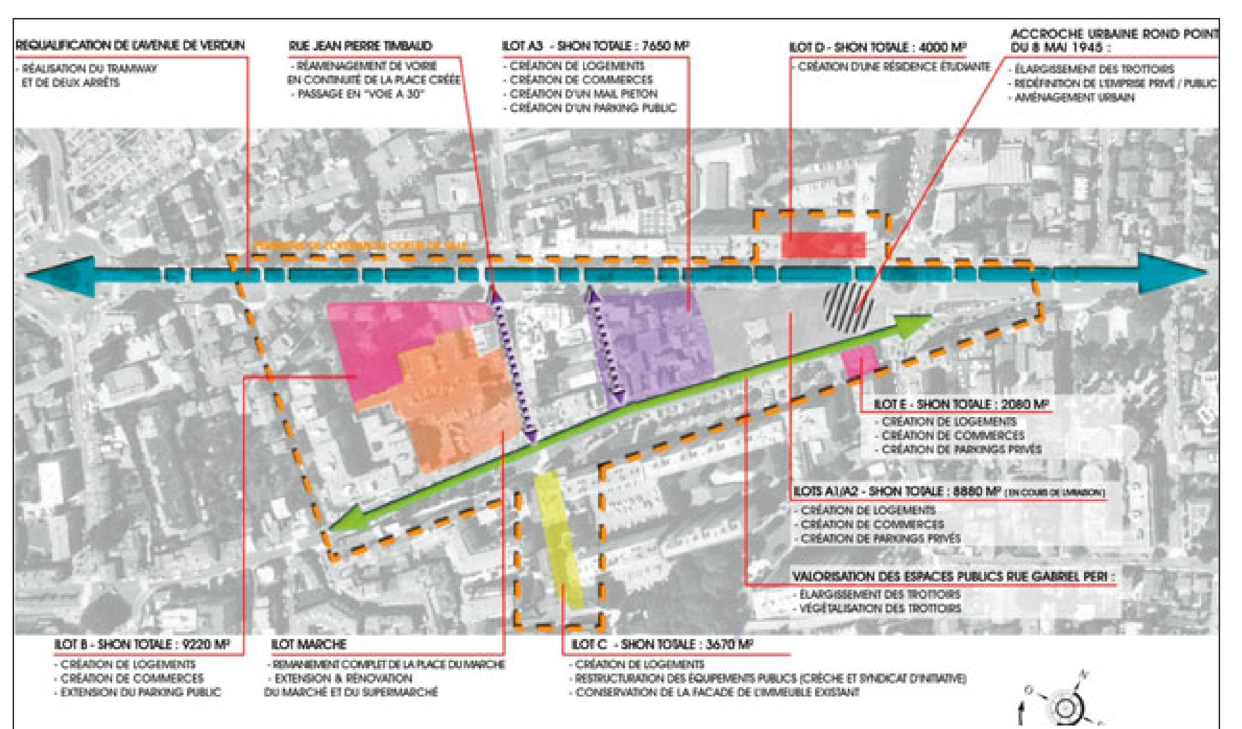
La restructuration du groupe scolaire Marcel Doret Gay-Lussac se poursuit avec le démarrage, début mars, de la deuxième phase des travaux. Un nouveau bâtiment R+1 va être construit à la place de l'ancien centre de loisirs ; il accueillera deux restaurants scolaires, l'un pour les enfants de maternelle, l'autre pour les enfants de l'école élémentaire, ainsi qu'une extension de l'école Gay-Lussac, avec deux nouvelles salles de repos.
Au total, ce sont 923 m² de SHON qui vont être bâtis. Ce nouveau bâtiment sera construit dans le même esprit architectural que celui déjà édifié au fond de la cour Marcel Doret, qui comprend notamment la nouvelle salle de sports. Un traitement de façade similaire avec du bardage en bois et des huisseries en aluminium, des performances énergétiques conformes aux dernières normes environnementales : ce nouveau bâtiment complétera harmonieusement les édifices scolaires existants. Cette phase de travaux sera achevée pour la rentrée 2011.



URBANISME

# Le projet Coeur de Ville va être déclaré d'Utilité Publique

Après l'avis favorable du Commissaire Enquêteur à l'issue de l'enquête publique, le conseil municipal a approuvé le projet d'aménagement du Cœur de Ville et demandé au préfet de déclarer l'opération d'Utilité Publique.




Afin de réussir l'aménagement du Cœur de Ville, des acquisitions foncières sont nécessaires. Ces acquisitions s'effectuent dans le cadre de négociations à l'amiable, menées par l'Etablissement Public Foncier des Hauts-de-Seine.

Dans le cas où ces accords ne pourraient aboutir, il est nécessaire de recourir à la procédure d'expropriation, que permet une déclaration d'utilité publique. A l'issue de l'enquête publique qui s'est tenue du 2 novembre au 3 décembre 2010, où la Ville demandait la déclaration d'utilité publique et au cours de laquelle de nombreux Châtillonnais se sont exprimés, le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable, sous réserve des conditions suivante :

- mener une étude approfondie et une analyse particulière en matière de sécurité publique concernant l'accessibilité de l'impasse Barbusse et la circulation sur cette voie
- porter une surveillance particulière à la réalisation de logements sociaux à hauteur de 30 % du SHON
- proposer formellement un relogement aux habitants expropriés
- indemniser les expropriations conformément à la valeur du marché immobilier de la commune de Châtillon.

Par ailleurs, le commissaire enquêteur a notamment émis des recommandations pour l'élaboration du plan de déplacement urbain, l'utilisation du mail reliant la rue Gabriel Péri à l'avenue de Verdun, l'architecture de la résidence étudiante place du 8 mai, l'aménagement des espaces publics (cheminements piétons et parking public) rue Gabriel Péri, place du 8 mai et place du marché, la construction des parkings, le respect des normes environnementales, la prise en compte de l'aménagement du tramway, situé hors zone de la DUP.

Concernant l'enquête parcellaire, dédiée particulièrement aux parcelles sujettes à l'expropriation, l'avis favorable du commissaire enquêteur est soumis aux conditions suivantes :

- expropriation de la parcelle T218 qu'en cas d'absolue nécessité
- propositions de relogement formellement effectuées auprès des occupants des parcelles expropriées
- attribution des indemnités d'expropriation conformes aux prix pratiqués dans l'environnement direct.

La Ville a pris en compte les demandes du commissaire enquêteur et s'engage, dans le cadre de la DUP, à veiller aux recommandations émises, notamment pour l'opération prévue allée Barbusse, si elle se réalise. En revanche, il n'est pas possible d'exclure du périmètre de la DUP la parcelle T218, celle-ci étant absolument nécessaire à la réalisation globale du programme d'aménagement.

Le projet d'aménagement du Cœur de ville a été adressé à la Préfecture en vue de sa déclaration d'utilité publique, qui sera ensuite conférée au profit de l'Etablissement Public Foncier des Hauts-de-Seine pour application.

## Information tramway : fermeture de la rue Lasègue

En raison des travaux du tramway, la rue Lasègue est mise en impasse au débouché sur l'avenue de Verdun, à partir du vendredi 11 février à 15h. Le stationnement y sera totalement interdit. Ce dispositif est prévu pour deux mois.
Pour toute information : www.tramway-chatillon-viroflay.fr

NOUVEAU : POUR REPÉREZ LES PERTES D'ÉNERGIE DE VOTRE HABITAT

# La Ville vous prête une caméra thermique !



Dans le cadre de sa politique d'éco-responsabilité, voici un nouveau service proposé par la Ville aux Châtillonnais. Grâce à une caméra thermique, repérez les performances de votre habitation pour mieux renforcer son isolation.

## L'importance de l'isolation dans l'habitat

Le Grenelle de l'Environnement place la rénovation énergétique des bâtiments comme le chantier numéro un de la lutte contre le changement climatique.

Dans un bâtiment mal isolé, une partie de la chaleur peut s'échapper par le toit, les murs, les sols ou les fenêtres. Une isolation performante est donc primordiale pour obtenir une maison économe en énergie. Elle permet de s'affranchir d'importantes dépenses de chauffage. Quand on sait que le chauffage représente deux tiers de la consommation d'énergie d'un logement, réaliser des travaux pour empêcher la chaleur de s'échapper prend tout son sens !

Isoler un logement, c'est aussi un geste éco-responsable pour l'environnement car, en réduisant la facture énergétique, on limite les émissions de gaz à effet de serre.

## L'énergie la moins chère est celle qu'on ne consomme pas

Afin de sensibiliser et mobiliser les Châtillonnais à la maîtrise des consommations énergétiques et à la nécessité d'une isolation efficace, la Ville de Châtillon met en place un dispositif de prêt de caméra thermique pour évaluer les pertes d'énergie dans habitat.

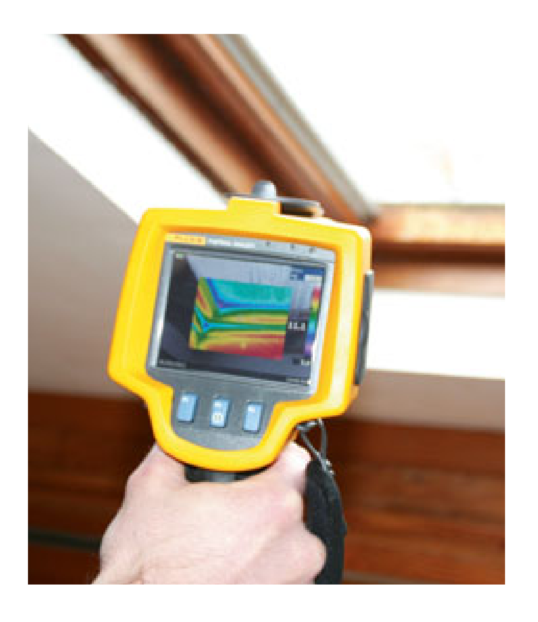
A terme, « chaque Châtillonnais a la possibilité d'agir pour une meilleure isolation de son habitat, réduire sa facture d'énergie et, du même coup, limiter ses émissions de gaz à effet de serre » souligne Pascale Malherbe, Adjoint au Maire en charge du Développement Durable.

## Un matériel performant : la caméra thermique

La caméra permet de visualiser en direct les variations de température et les zones où l'air chaud s'échappe de la maison, grâce à un dégradé de couleurs. L'utilisateur a la possibilité prendre des photos (appelées thermogrammes), depuis l'extérieur ou l'intérieur de l'habitat. Les défauts d'isolation (d'une fenêtre, d'une porte, d'un toit et même l'humidité) sont mis en évidence rapidement, en identifiant certaines zones à problèmes qui ne peuvent être détectées à l'œil nu.

## Les modalités de prêt

Vous avez la possibilité d'emprunter, sous réserve de disponibilité, la caméra pour une durée de deux jours.
En plus d'une convention de prêt à signer, il sera nécessaire de fournir :
- Une pièce d'identité en cours de validité,



- Un justificatif de domicile récent (quittance d'EDF ou téléphone),
- Un chèque de caution de 500 €.

Dans un premier temps, veuillez remplir le coupon-réponse.
Toutes les personnes souhaitant emprunter le matériel seront contactées dans les prochains jours.

**PRET CAMERA THERMIQUE**

Nom : ........................................

Prénom : ........................................

Adresse : ........................................

Téléphone : ........................................

Mail : ........................................

Renvoyez le coupon-réponse à :
Mairie de Châtillon- Service Eco-Responsabilité
1 place de la Libération - 92320 CHATILLON
Ou à déposer à l'accueil de la Mairie.

Au retour de la caméra, les photos sont extraites et remises sous format papier ou informatique. Attention, ces clichés ne constituent pas un diagnostic thermique officiel.

En savoir plus sur l'isolation de l'habitat : http://ecocitoyens.ademe.fr/mon-habitation
Les aides à la rénovation énergétique : http://ecocitoyens.ademe.fr/financer-mon-projet

CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES

# Rapport satisfaisant pour la commune

La Chambre Régionale des Comptes d'Ile-de-France vient de rendre public son rapport d'observations définitives concernant la commune de Châtillon pour la période 2004-2008. La Chambre remarque que la commune a pris en compte la plupart des observations précédentes de la chambre, en procédant à une refonte du régime indemnitaire du personnel, répondu aux attentes de la Chambre sur les rapports d'activité des associations bénéficiant de subvention annuelle supérieure à 23 000 euros et a amélioré les délais de paiement des fournisseurs et prestataires.

Concernant la situation financière de la commune, la Chambre remarque que Châtillon dispose d'un potentiel fiscal sensiblement supérieur à la moyenne des communes de la même strate nationale (1 028 € pour 700 €). Mais, sur la période 2004-2008, l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement est sensiblement plus forte que celle des recettes. La Chambre juge la capacité d'auto financement limitée et l'encours de la dette, élevé. Par ailleurs, certains emprunts souscrits par la commune reposent sur un échange de taux bas contre des risques et sont de nature à représenter à moyen terme un risque.

Le Maire a indiqué en réponse, qu'il maintenait avec les services financiers de la ville, la plus grande vigilance en renégociant systématiquement les emprunts, lorsqu'un risque s'avérait. Il a également indiqué qu'un effort particulier était mené sur l'amélioration de l'autofinancement, ajoutant que si la ville était en situation dangereuse, elle ne pourrait pratiquer pour la sixième année consécutive, une augmentation zéro des taux des impôts communaux.

Ces observations qui reposent sur les exercices 2004 – 2008, avaient déjà été intégrées par la municipalité et les efforts d'amélioration des comptes et de maîtrise des frais de fonctionnement portent leurs fruits, comme le prouve les résultats de l'exercice 2010, présentés dans les pages suivantes de ce journal.

La Chambre a également mis en valeur la politique d'éco-responsabilité menée par la commune, notamment en matière de tri sélectif des déchets. Elle incite cependant la commune à passer un nouveau marché pour la collecte des déchets, actuellement en phase d'études par les services de la ville.

PROJET GRAND PARIS

# Une réunion d'information

De nombreux Châtillonnais ont répondu présent à l'invitation de la Commission Nationale du Débat Public pour débattre du réseau de transport du Grand Paris, le 24 janvier dernier au Théâtre.

Après la présentation du projet, le jeu des questions réponses a permis un échange fructueux entre les usagers et les représentants de la société du Grand Paris, maître d'ouvrage du projet. Il faut rappeler que ce projet, soutenu par Jean-Pierre Schosteck et la majorité municipale, présente une véritable vision de l'avenir de l'Ile-de-France, tant du point de vue du développement économique, urbain et social, que d'un aménagement durable du territoire. L'intérêt du projet repose essentiellement sur une amélioration de la desserte des transports en commun assurant les liaisons entre banlieues, réduisant ainsi de façon significative les temps de transports.

L'accord Grand Paris – Arc Express : un accord historique entre l'Etat et la région

Il faut rappeler que parallèlement au projet du Grand Paris, était développé un autre axe de développement des transports, le projet Arc Express, présenté par la Région Ile-de-France. Après de longues négociations, le 26 janvier denier, Maurice Leroy, ministre de la ville, chargé du Grand Paris, et Jean-Paul Huchon, président de la région Ile-de-France, ont conclu un accord concernant l'avenir des transports de la région capitale. La contribution conjointe présentée résulte d'un travail de concertation, nourri de la contribution des architectes de l'AIGP et des projets initiaux de Réseau de transport du Grand Paris (Etat) et Arc Express (Région), renforcée par les soixante débats publics qui ont déjà eu lieu (rassemblant plus de 20 000 franciliens), et par les 200 cahiers d'acteurs.

Au total, ce sont 32,4 milliards d'euros qui vont être investis dès 2010 et jusqu'à 2025. L'accord porte sur la



modernisation des réseaux actuels, en particulier des RER, et la réalisation d'un métro automatique de rocade autour de Paris reprenant et complétant les éléments communs du projet Arc Express et Réseau de transport du Grand Paris, la prolongation d'Eole à l'ouest, la désaturation de la ligne 13 par le prolongement de la ligne 14 et les autres opérations inscrites au Plan de mobilisation de la Région.

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2011

# Pas d'augmentation des taux des impôts en 2011



Les très bons résultats financiers de la ville en 2010 vont permettre de ne pas augmenter les taux d'impôts communaux en 2011, ceci pour la sixième année consécutive, et de poursuivre la politique d'investissement.

Le débat d'orientation budgétaire a été présenté au conseil municipal du 2 février, par Jean-Pol Hindré, Premier adjoint, chargé des finances.

## L'évolution de la situation financière en 2010

Résultat d'investissement (y compris les reports) :
**- 1 431 883,34 euros en 2010**
- 1 470 564,40 euros en 2009
- 2 032 902,87 euros en 2008

Autofinancement prévisionnel (rappel) :
**- 3 000 000,00 euros** soit donc un résultat positif de : 1 568 116,66 euros

Dépenses de personnel (012) :
**- 26 824 675,54 euros (provisoire)**
- 26 555 550,35 euros en 2009
- 25 969 901,71 euros en 2008

Frais financiers (66 111) :
**- 2 319 283,11 euros en 2010**
- 2 216 905,81 euros en 2009
- 2 362 447,82 euros en 2008

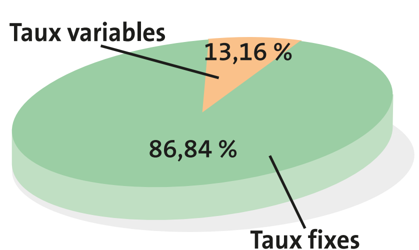
Dépenses courantes (011) :
**- 12 551 000 euros (provisoire)**
- 12 882 898,66 euros en 2009
12 902 099,09 euros en 2008

Résultat de fonctionnement :
**> 8 327 879,53 euros en 2010**
- 7 475 996,62 euros en 2009
- 7 494 772,88 euros en 2008

Variation des bases fiscales :
**taxes ménages : + 2,29 %** (entre 2010 et 2009) taxe professionnelle : + 7,21 %

La nécessaire maîtrise des dépenses a été prise en compte et appliquée pour parvenir à ces résultats qui préservent l'intégralité des marges de manœuvre de la commune. Les recettes perçues par la Ville, sans aucune augmentation d'impôts, valident la stratégie d'aménagement urbain mise en œuvre depuis plusieurs années et l'équilibre entre logement et activité.

### LES ORIENTATIONS DU BUDGET PRIMITIF 2011




## Les dépenses de fonctionnement

**La dette**
Au 31 décembre 2010, la dette de la Ville était répartie comme suit :
- 86,84 % en taux fixe, avec un taux moyen de 4,02 %
- 13,16 % en taux variables, avec un taux moyen de 2,25 %

Globalement, le taux moyen sur la totalité de l'encours est de 3,98 %, contre 3,68 % il y a un an.



**Les frais de personnel**
La prévision est de l'ordre de 28 600 000 euros, soit une augmentation de seulement 1 % par rapport au budget primitif 2010, compte tenu de l'absence d'augmentation du point d'indice en 2011.

**Les dépenses courantes et les subventions**
La ville a pour objectif ce principe de bonne gestion : comment « mieux dépenser pour ne pas dépenser plus », tout en maintenant, bien entendu, tous les services existants, et en ne s'interdisant pas, bien au contraire, de faire plus ou mieux lorsque cela est possible à un coût acceptable.
L'évolution des crédits reflétera l'évolution de la population, d'un point de vue général et d'un point de vue local. Ainsi, ce sont essentiellement les secteurs 3e âge et Education qui connaîtront une progression supérieure à la moyenne.
L'essentiel des dépenses de fonctionnement sont des dépenses contraintes. Le budget global des fluides, par exemple, est encore prévu en augmentation globale de 4,28 %. Globalement, la hausse est estimée à 2,80 % sur la totalité des crédits de fonctionnement courant.

**Les dépenses d'ordre,** constituées par les amortissements, s'élèveront à 1 324 760 euros contre 1 364 000 euros en 2010.

## Les recettes de fonctionnement

**Les recettes des services,** hors fiscalité, dotations de l'Etat, et subventions, sont attendues en progression plus modérée, de l'ordre de 0,85 %, dans la mesure où l'augmentation des fréquentations est amenée à se ralentir.

**Les subventions,** essentiellement de la CAF et du Conseil Général pour le fonctionnement des crèches et des centres de loisirs, sont pour l'instant évaluées avec un taux de progression global de 2 %. Elles représentent un

montant d'environ 2,5 millions d'euros. Pour 2010, les prestations de service de la CAF ont été revalorisées d'environ 2,5 %, tandis que celles du Conseil Général sont gelées depuis plusieurs années.

**La DGF** ne progressera pas en 2011. De plus, le chiffre de la population qui ressort du dernier recensement notifié fait apparaître une baisse de 98 habitants par rapport à celui de l'année précédente. La population de la Ville serait ainsi de 32 837 habitants au 1er janvier 2008. Le montant de la DGF qui sera attribuée à la Ville devrait donc être mécaniquement en très légère diminution.

**Les droits de mutation** ont augmenté d'environ 100 000 euros en 2010. Même si leur progression est amenée à se ralentir, ils devraient continuer à augmenter un peu, l'inscription budgétaire envisagée à ce jour est de 1 560 000 euros pour 2011.

**La fiscalité** l'estimation provisoire de la fiscalité des entreprises se monterait à 2 937 000 euros pour la cotisation foncière, à 2 355 000 euros pour la cotisation sur la valeur ajoutée, et à 24 480 euros pour l'IFER sur les stations radioélectriques. Toutefois, le montant de celle nouvelle fiscalité des entreprises ne peut pas se comparer au montant de l'ex-taxe professionnelle. Il faudra donc attendre la communication des bases de la fiscalité des ménages et du montant des frais de gestion rétrocédés par l'Etat d'une part, du montant du prélèvement au profit du fonds de garantie d'autre part, pour savoir ce que sera le produit fiscal en 2011.
Quoi qu'il en soit, il n'y aura pas d'augmentation du taux des impôts à Châtillon pour la sixième année consécutive.

**La taxe d'enlèvement des ordures ménagères** compte tenu du montant définitif des bases 2010, il n'est pas déraisonnable de penser que le taux de la taxe puisse baisser en 2011.

## Les dépenses d'investissement

La dette : Le montant du remboursement du capital de la dette communale, est estimé à 3 640 000 euros pour 2011.




*Près de 140 000 euros seront allouées en 2011 pour le matériel et le mobilier des écoles et des centres de loisirs*

**Les dépenses d'équipement :** L'enveloppe allouée aux acquisitions de matériels sera plus élevée cette année, estimée à 964 000 euros. La poursuite de l'effort d'équipement et de modernisation des services se traduira notamment cette année par les acquisitions suivantes :

- 137 000 euros de matériels et mobiliers pour les écoles et les centres de loisirs
- Une enveloppe supplémentaire de 160 000 euros pour l'équipement en matériels de restauration du nouveau self de l'école Gay-Lussac, ainsi qu'une enveloppe de 52 000 euros pour son équipement en mobilier, ceci dans le cadre de la restructuration globale de l'ensemble du groupe scolaire
- 15 000 euros de matériels et mobiliers pour le service jeunesse, les clubs, et le Bureau information Jeunesse
- 30 000 euros pour le renouvellement de matériels de restauration à la cuisine centrale
- 32 000 euros pour l'acquisition de matériels et mobiliers dans les crèches
- 59 000 euros pour le parc informatique, aussi bien pour des renouvellements que pour des équipements nouveaux
- 67 000 euros pour les acquisitions de véhicules
- 211 000 euros encore en 2011 pour l'ensemble des Services Techniques, les dépenses prévues allant de l'outillage pour la régie au renouvellement des bancs dans les espaces verts, en passant par exemple par l'acquisition d'un tricycle électrique pour le Service Environnement.

## Les travaux neufs

Le programme de cette année sera encore dominé par l'opération de restructuration du groupe scolaire Marcel Doret/Gay Lussac, qui nécessitera cette année encore une enveloppe budgétaire d'au moins deux millions d'euros.
Pour l'essentiel, le programme de travaux envisagé aujourd'hui serait le suivant :

**Pour le secteur bâtiment :**

- 130 000 euros pour les travaux de drainage des pieds de façade à la Folie Desmares, des travaux de raccordement à l'égout, ainsi que l'aménagement d'un office
- Environ 50 000 euros pour les travaux de réfection de la salle de danse à la Maison des Enfants
- 65 000 euros pour les travaux de réfection des bardages à la crèche La



*Seconde phase des travaux d'extension du groupe scolaire Marcel Doret Gay-Lussac.*



*Des travaux de drainage et la création d'un office seront réalisés cette année à la Folie Desmares*

Cigogne, qui seront remboursés par l'assurance dommage ouvrage

- 55 000 euros pour des travaux de sécurité au Cinéma
- 55 000 euros également pour des travaux dans les gymnases et au stade
- 30 000 euros pour le remplacement des menuiseries extérieures au Centre Guynemer
- Les crédits affectés aux travaux dans les écoles : 265 000 euros environ sont prévus pour les maternelles, avec notamment le remplacement de menuiseries extérieures à l'école Joliot Curie (110 000 euros), des travaux dans les cours (80 000 euros au total), et divers travaux à la maternelle du Parc et à la maternelle Jean Jaurès notamment.

Pour les écoles élémentaires, au-delà des crédits nécessaires pour l'opération Marcel Doret/Gay Lussac des travaux plus modestes seront réalisés dans tous les groupes scolaires de la ville, pour un montant global d'environ 200 000 euros.

**Pour la voirie et l'éclairage public :**

- 220 000 euros au moins pour la poursuite de la réfection de la rue Béranger, qui concernera cette année le segment compris entre la rue Arago et l'avenue de la Paix
- 240 000 euros environ pour la poursuite de la réfection de la rue Jean Jaurès à la suite de l'enfouissement des réseaux, en liaison avec le remplacement de la canalisation d'eau potable programmé début 2011
- 75 000 euros pour la réorganisation du stationnement et l'installation de coussins berlinois avenue Clément Perrière
- 60 000 euros pour des réfections de couches de roulement, notamment avenue de la Division Leclerc et rue du Plateau
- Dans le cadre du bail d'entretien de la voirie communale, une enveloppe conséquente, au moins 300 000 euros, pour les divers aménagements de sécurité et d'amélioration de l'accessibilité dans diverses rues, mais aussi pour de grosses réparations sur les chaussées conséquences des hivers plus rigoureux que nous connaissons depuis deux ans
- Enfin, 200 000 euros environ pour les travaux de modernisation des installations d'éclairage public et de signalisation, probablement cette année rue de la Mairie et rue Roland Garros
- les travaux d'enfouissement des réseaux rue Esther Cordier, envisagés dès 2010, seront réalisés pour un montant d'environ 220 000 euros

**Pour les parcs et jardins :**

- L'ensemble des travaux dans les différents espaces verts de la ville mobilisera une enveloppe globale d'environ 300 000 euros, parmi lesquels on peut relever :
- 50 000 euros pour la réfection du mail des marronniers et l'aménagement de l'entrée de la folie Desmares
- 25 000 euros pour les habituels travaux d'entretien des allées du cimetière
- 30 000 euros pour le réaménagement du terrain à l'entrée de la crèche La Flûte Enchantée
- 20 000 euros environ pour l'agrandissement d'une cour à la crèche des Sablons
- 25 000 euros environ pour l'amélioration de l'espace vert de la crèche Le Petit Prince

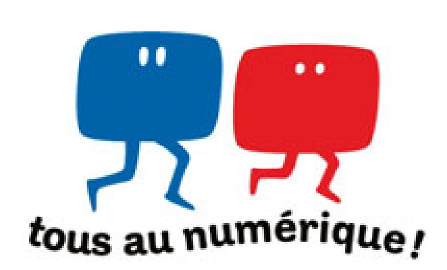
**Les autres dépenses d'investissement :**
Outre les participations de la Ville pour les dépenses d'équipement de la brigade de sapeurs pompiers et le montant de la subvention d'équilibre à verser à la Semidep,
295 000 euros sont prévus au titre de la subvention pour surcharge foncière destinée à permettre la réhabilitation des logements situés à la limite de Châtillon et de Clamart rue Pierre Brossolette.

## Les recettes d'investissement

**Le FCTVA** est estimé à 606 000 euros
**Les amortissements,** pour leur part, se montent à 1 324 760 euros
**Les subventions :** Les subventions à attendre du Conseil Général pour les travaux dans les écoles sont évaluées à 80 000 euros, tout comme une subvention de 47 500 euros, déjà notifiée, du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales pour les travaux à réaliser à la Folie Desmares. Une subvention sera également demandée pour l'enfouissement des réseaux de la rue Esther Cordier.
**L'autofinancement :** L'objectif est de le maintenir au moins à 2 800 000 euros, comme c'était le cas jusqu'en 2009, et si possible à 3 millions d'euros comme en 2010.
L'affectation définitive à l'investissement d'une part de l'excédent de fonctionnement 2010 sera d'au moins 1 432 000 euros, puisque c'est le montant du déficit global de la section en 2010.
**L'enveloppe d'emprunt :** Comme en 2010, il est souhaitable de limiter son montant à 2,5 millions d'euros, mais comme pour l'autofinancement, il faudra attendre la notification des ressources fiscales pour être en mesure de prendre des décisions définitives.

# Châtillon en route pour la télévision numérique




Vous l'avez sûrement remarqué, depuis le 24 novembre 2010, les programmes en clair de la chaîne Canal plus ne sont plus disponibles via le réseau classique de diffusion hertzienne analogique. Depuis quelques mois également, s'affiche sur votre écran de télé un bandeau d'information vous annonçant que votre région allait passer au numérique.
En effet, depuis le début de l'année 2009 c'est toute la France qui progressivement passe au tout numérique audiovisuel. L'Ile-de-France est, en ce moment même, dans cette période de transition comme le prouve la 1re vague de passage au numérique hertzien de la chaîne privée Canal plus. Le 8 mars prochain, ce sont toutes les chaînes historiques du canal hertzien (TF1, France 2, France 3, France 5/Arte, et M6) qui passeront au tout numérique.
C'est donc l'ensemble des télévisions chatillonnaises qui sont concernées par ce basculement dans la modernité audiovisuelle avec toutes les questions et interrogations bien naturelles que cela entraîne.

## Quelle est la conséquence technique immédiate de ce tournant ?

En premier lieu, il sera nécessaire, si ce n'est déjà fait, d'adapter tout les téléviseurs à un mode de réception de la télévision numérique. Ce qui signifie que tous les postes de télévision qui reçoivent uniquement les 6 chaînes historiques par une antenne râteau ou intérieure doivent être adaptés à un mode de réception de la télévision numérique pour continuer à recevoir les programmes de télévision.
Évidemment qui dit conséquence technique immédiate dit bénéfice immédiat. Dans le cas présent, tous les Châtillonnais pourront jouir d'une qualité de son et d'image améliorée pour 19 chaînes nationales gratuite auxquelles s'ajoutent 7 chaînes régionales également en libre accès soit un total de 25 chaînes gratuites audio visuellement optimisées.

## Comment recevoir la télévision numérique ?

Cette question a des réponses simples et rapides à mettre en place.
En premier il faut savoir, qu'il n'est pas nécessaire de changer de poste de télévision pour passer à la télévision numérique. Il suffit de brancher un adaptateur Péritel sur son poste pour pouvoir y brancher un adaptateur TNT. De plus, tous les postes de télévision achetés après le mois de mars 2008 sont équipés d'un adaptateur TNT intégré.
Il n'est pas non plus nécessaire non plus d'enlever son antenne râteau, les chaînes de la TNT gratuites passeront par ce canal pour la diffusion.
Pour les habitant d'immeubles ou de lotissements, il convient, avant de s'équiper, de vérifier auprès du syndic ou du gestionnaire d'immeuble que l'antenne collective est compatible avec la réception des signaux numériques.

## Information, aide et assistance

Ce passage de la France au tout numérique est encadré par les lois de mars 2007 et de décembre 2009 qui offrent différentes aides afin que chacun puisse disposer de cet accès à la télévision numérique et ce dans les meilleures conditions.
Ces lois mettent en place plusieurs aides financières qui concernent le poste de télévision principal de votre résidence principale.
Sachez que ces aides sont réservées aux foyers qui reçoivent la télévision à l'aide d'une antenne râteau (ou d'une antenne intérieure) en mode analogique. C'est-à-dire recevant au maximum, les 6 chaînes nationales historiques et éventuellement une chaîne locale.

**Pour les foyers résidant dans une zone couverte par la TNT.**
La loi propose une aide de 25 € maximum pour l'acquisition d'un adaptateur TNT, d'un téléviseur TNT intégrée ou d'un abonnement au câble, au satellite ou à l'ADSL. Il vous sera également proposé une aide de 120 € maximum pour l'adaptation ou le remplacement de votre antenne râteau. Ces deux aides sont accordées aux familles qui ne sont pas concernées par la redevance TV et sous conditions de ressources.
En plus de ces aides financières la loi permet également une aide personnalisée et à domicile pour les personnes âgées ou handicapées. Les conditions d'accès à cette aide sont liées à l'âge du foyer (être âgé de 70 ans ou plus) ou au degré de handicap (80 % ou plus). Cette aide personnalisée au branchement, à la familiarisation des outils électroniques et à la mémorisation des chaînes est entièrement financée par l'Etat et donc gratuite pour tous ceux qui en profiteront. Sachez que l'organisme public responsable de cette aide, le GIP France Télé Numérique, mène ses actions dans le plus strict respect de la neutralité technologique et commerciale.
Afin de savoir si vous faites partie des bénéficiaires de ces aides, si vous avez des questions concernant le passage de la télévision au tout numérique ou si vous désirez plus d'informations sur un sujet particulier, n'hésitez pas à appeler le numéro de téléphone infos service mis en place par le GIP : 09 70 81 88 18 (appel non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h). Vous pouvez également consulter leur site internet afin d'y retrouver par exemple la liste des professionnels agrées par le GIP : www.tousaunumerique.fr.

## Les chaînes de la télévision numérique

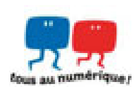
Le 8 mars lorsque votre télévision sera devenue entièrement numérique, vous recevrez alors 26 chaînes entièrement gratuites. Voici un rapide aperçu de chacune d'entre elle :

**0 970 818 818**

(prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h)

**www.tousaunumerique.fr**






**Les chaînes nationales :**
**TF1 :** chaîne privée généraliste.
**France 2, France 3 :** chaînes publiques généralistes.
**France 4 :** chaîne publique des spectacles et des événements.
**France 5 :** chaîne publique du savoir et de la découverte.
**Arte :** chaîne publique de culture.
**M6 :** chaîne privée généraliste.
**Direct 8 :** chaîne privée du direct, des magazines et des reportages.
**W9 :** chaîne privée mini-généraliste à dominante musicale et fiction.
**TMC :** chaîne privée généraliste
**NT1 :** chaîne privée généraliste.
**NRJ12 :** chaîne privée musicale pour public jeune.
**LCP/Public Sénat :** chaînes publiques, informations parlementaires.
**BFM TV :** chaîne privée d'information à vocation économique.
**I-Télé :** chaîne privée d'information.
**Direct star :** chaîne privée pour jeune public.
**Gulli :** chaîne jeunesse et familiale.
**France Ô :** chaîne publique dédiée à l'Outre-Mer
**Les chaînes régionales :**
**IDF 1 :** chaîne privée généraliste.
**NRJ Paris :** chaîne privée généraliste.
**Demain IDF :** chaîne privée thématique.
**BDM TV :** chaîne privée généraliste associative.
**Cinaps TV :** chaîne privée généraliste associative.
**Télé Bocal :** chaîne privée thématique associative.

## Une information au plus de près de vous

Afin de répondre à toutes vos questions et interrogations sur le passage au tout numérique vous recevrez dans vos boîtes aux lettres un tract d'information vous résumant les démarches à accomplir, vous expliquant les raisons de ce changement de mode de diffusion et vous rappelant le numéro d'information et le site internet du GIP France Télé Numérique.
Également, vous trouverez à la mairie de Châtillon et au Syndicat d'Initiative un point information qui vous propose des guides d'informations pratiques.

## Quand le numérique viens vers vous !

Le vendredi 4 mars dans les rues de votre ville et sur vos marchés, une camionnette d'information ainsi que des agents seront à votre disposition pour répondre à vos questions, vous proposer des ateliers de démonstration et faire en sorte que vous soyez fin prêt le 8 mars prochain.
Ils seront présents :

- **au marché centre ville, rue Gabriel Péri de 10h à 12h**
- **au marché Maison Blanche, rue André Gide de 15h à 17h.**

Ainsi préparé, ce passage au tout numérique devrait se faire facilement et vous offrir ainsi un loisir télévisuel plus agréable.

# Passage à la TNT : le boom des télés à recycler

Dans quelques jours, le passage à la TNT va s'opérer. De plus en plus séduits par l'acquisition de téléviseurs à écrans plats, le marché des téléviseurs est en forte croissance. La fin du canal hertzien a accentué ce phénomène et conduit de nombreux consommateurs à se séparer de leurs téléviseurs et se tourner vers des modèles intégrant la TNT.
Par conséquent, on observe une nette augmentation du dépôt de vieux téléviseurs sur la voie publique. Ces déchets d'équipement électrique et électronique (DEEE) contiennent des substances dangereuses pour l'environnement.
Deux solutions existent pour que ces télés soient recyclées :

**1. Au magasin si vous rachetez un nouveau téléviseur**
Pour tout achat d'un téléviseur neuf, le commerçant reprend l'ancien pour le faire recycler. En effet ce dernier à l'obligation de le reprendre (décret du 20 juillet 2005) et vous apportez, d'ailleurs, votre contribution financière à cet égard lors de l'achat d'un appareil neuf.

**2. A la déchèterie mobile**
Chaque vendredi après-midi, rue Roland Garros (entre le stade et la piscine), de 13h à 17h. Ce service est gratuit pour les Châtillonnais, sur présentation d'un justificatif de domicile

Rappel : le dépôt sauvage d'objets sur la voie publique en dehors des dates de ramassage des encombrants est strictement interdit et les contrevenants s'exposent à des contraventions.



CHÂTILLON VILLE ECO-RESPONSABLE : UNE FORMATION POUR LES AGENTS MUNICIPAUX

# L'éco-conduite : plus écologique, plus économique

Après la première session de formation organisée en 2009, des agents municipaux ont de nouveau pu participer les 17, 18 et 19 janvier à l'apprentissage de la conduite éco-responsable. Une fois la partie théorique abordée, c'est dans un véhicule que les agents ont effectué des parcours sur les routes communales, accompagnés du formateur. Pour la Ville, les objectifs sont la baisse des rejets de CO2 du parc automobile municipal et dépenses liées au carburant. Les conducteurs ont pu évaluer leur comportement grâce à un système électronique embarqué (consommation, CO2, freinages, régime moteur, etc.) qui permet de visualiser les incidences des différents modes de conduite. Un rapport personnalisé a été remis à chaque agent. En matière de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre, il faut noter qu'une partie du parc automobile de la Ville de Châtillon est constitué de véhicules fonctionnant au gaz naturel et électriques. L'adjoint au Maire chargé du Développement Durable, Pascale Malherbe, a assisté à cette formation.

## L'éco-conduite : c'est quoi ?

**L'éco-conduite est un comportement de conduite citoyen permettant de réduire sa consommation de carburant, de limiter l'émission de gaz à effet se serre, responsable du réchauffement climatique, et de diminuer le risque d'accident.**

## L'éco-conduite : mode d'emploi

Les habitudes personnelles de conduite ont un impact important sur la consommation : certains comportements au volant font consommer de 5 % à 40 % de carburant en plus. C'est pourquoi il faut connaître les bons plans éco-responsables et économiques :

Vous aussi, adoptez l'éco-conduite :
**Conseil n°1 : J'optimise le passage des vitesses**
**Conseil n°2 : J'anticipe**
**Conseil n°3 : Je contrôle ma vitesse**
**Conseil n°4 : J'utilise le moteur à bon escient**
**Conseil n°5 : Je veille au bon état de mon véhicule**

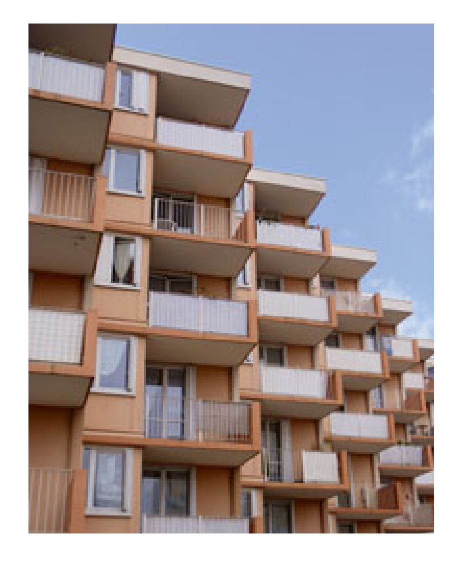
**Retrouvez le code de l'éco-conduite sur www.ville-chatillon.fr**



UNE RÉSIDENCE POUR LES SENIORS CHÂTILLONNAIS

# « Être chez soi sans être seul(e) » :

La résidence du troisième âge Charlotte Monfort, point d'équilibre entre la liberté acquise d'un habitat individuel traditionnel et la sécurité assurée par un établissement collectif.



Se rapprocher de ses enfants et/ou petits-enfants, revenir dans son ancien quartier, rejoindre des amis, changer de lieu de vie après la perte d'un(e) conjoint(e), ne plus vivre seul(e) et isolé(e)..., les raisons de vouloir intégrer la résidence Monfort sont multiples.

« *Si j'avais su, je me serais décidé(e) plus tôt.* » est la phrase la plus souvent prononcée par les nouveaux locataires après quelques semaines de vie à la résidence Monfort.

Les réticences s'évanouissent vite à la lueur de l'expérience. La peur de ne cohabiter qu'avec des personnes très âgées, de perdre son indépendance, de devoir changer son mode de vie, de précipiter son avancée en âge, d'être contraint à des rythmes ou des activités communes, la confusion avec une maison de retraite sont en effet quelques unes des idées reçues qui freinent les jeunes seniors à postuler pour ce type d'habitat. Or elles s'envolent dès les premières semaines du séjour. L'image se modifie sensiblement et les nouveaux entrants font part volontiers de leurs toutes nouvelles impressions qui ont plus trait à la disponibilité du personnel, la propreté des locaux, la sécurité et la gaieté des lieux, qu'à l'âge des autres locataires. Très vite, ils constatent qu'ils y sont complètement libres.

Un gardiennage 24h sur 24 pour répondre aux urgences éventuelles, une offre d'animations régulières, le service optionnel d'un restaurant, une assistance administrative à la demande sont toutes des prestations qui améliorent la qualité du séjour sans pour autant altérer l'indépendance du locataire qui occupe son appartement selon le mode de vie qui lui convient.

Les jeunes seniors sont tout aussi nombreux que les anciens résidents au sein de l'établissement et la liberté qui y règne leur permet de cohabiter sans problème et sans altérer la vigilance du personnel attendue par les plus âgés.

Les appartements de type F1 bis, les plus nombreux dans l'immeuble sont grands, ils comportent un séjour très spacieux avec un coin chambre bien limité, une cuisine séparée, une salle de bain avec douche, le tout organisée autour d'une entrée indépendante. Un balcon, un réfrigérateur, deux plaques de cuisson et deux placards viennent compléter l'agencement de ces agréables logements meublés par leurs occupants. Le personnel n'y pénètre qu'à la demande et avec l'autorisation de son locataire. Le prix du loyer mensuel est modulé par l'allocation personnalisée au logement, donc adapté aux revenus des locataires et l'établissement n'est pas assujetti au surloyer.

La résidence Monfort non médicalisée, préserve la liberté de choix du médecin traitant et de tous les intervenants médicaux ou paramédicaux.

Les locaux collectifs se composent d'un bureau d'accueil, un salon restaurant, une buanderie avec un espace de séchage et repassage, une loge située en rez-de-chaussée accueillant un gardien de nuit et de week-end ainsi que d'une salle de réunion, un jardin collectif et un terrain de boules attenants à l'immeuble.

Elément de la politique sociale et d'habitat mise en œuvre par la municipalité de Châtillon en direction de sa population retraitée, l'établissement accueille les personnes autonomes de plus 60 ans ou plus jeunes (à titre dérogatoire et exceptionnel) quelles que soient leurs ressources.

Une priorité est donnée à l'accueil des personnes originaires de Châtillon ou à celles y ayant des attaches familiales.

S'inscrivant dans une démarche visant à valoriser la qualité de vie des habitants de la commune, la résidence Charlotte Monfort permet également à ses locataires d'accéder aux divers services de la commune et à ceux Centre communal d'Action Sociale.

Je souhaite que cette information réponde aux interrogations des châtillonnais en quête d'un nouvel habitat pour eux-mêmes ou leurs parents, et qu'ils n'hésitent pas à contacter la direction de cet établissement qui saura leur réserver un accueil personnalisé.

**Valérie DEVAY**
Maire adjoint
délégué aux affaires sociales,
handicap et activités des seniors
Vice-présidente du conseil
d'administration du Centre
Communal d'Action Sociale,



**Où écrire ? :**
Résidence Charlotte Monfort
13-15, rue Henri Gatinot
92320 CHATILLON
**Quel numéro appeler ? :**
01 46 55 49 32
**Où adresser ses courriels ?**
seniors.direction@chatillon92.fr
**Qui demander ?**
Christine PAQUET,
directrice de l'établissement
ou Brigitte HARDOIN, son adjointe.

TRADITION

# Rois et reines sur la piste !

C'est une tradition chère à nos seniors. Chaque année, la fête des rois permet aux aînés de se retrouver autour d'une galette des rois pour partager un moment convivial avant de poursuivre la fête sur la piste de danse de l'Espace Maison Blanche. Le cru 2011 fut à la hauteur des espérances et les joyeux rois et reines ont fête leur titre au son des rythmes les plus endiablés.



*Jean-Pierre Schosteck, Député-Maire, et Valérie Devay, adjointe chargée des seniors, ont partagé ce moment convivial.*

# Les activités des seniors

## Au programme de l'ACARPA

**Vendredi 4 mars**
**Marche culture Foret de Rambouillet**
Randonnée accompagnée par un agent de l'office national des forêts (ONF) dans la forêt de Rambouillet, un des plus grands massifs de France.

**Lundi 7 mars**
**Bal des élégants au centre Guynemer**
Ouvert aux non adhérents
Demain c'est carnaval... Ne laissez pas passer cette occasion de vous parer de vos plus beaux atours puisque le thème de ce bal sera celui de l'élégance !
Rendez-vous à 14h au centre Guynemer

**Lundi 14 mars**
**Visite de l'Opéra Bastille**
L'Opéra Bastille est l'œuvre de Carlos Ott. Son architecture est marquée par la transparence des façades et par l'emploi de matériaux identiques à l'intérieur comme à l'extérieur.
Rendez-vous : 15h45 à l'ACARPA

## Sur l'agenda du CAJAR

**Lundi 28 février**
**Circuit découverte du Val-de-Marne**
Venez découvrir mille merveilles et histoires méconnues du département. De Vitry-sur-Seine à Vincennes, en passant par Joinville-le-Pont ou Nogent-sur-Marne.
Rendez-vous : 13h30 à l'ACARPA - 13h35 à Monfort

**Mardi 8 mars**
**Repas mardi-gras**
Les hasards du calendrier permettent d'organiser le repas du mois de mars le jour de mardi gras. Et l'après midi sera consacrée à des animations humoristiques sur ce thème.
Rendez-vous : 12h30 à Monfort

**Mardi 15 mars**
**Après-midi récréative à la résidence Monfort**
Nous vous proposons de feuilleter l'album en image des plus grands moments de votre vie et de celle de vos parents, en compagnie de Bruno Masure qui sera la voix qui vous contera « Le journal du Siècle » : film retraçant les plus fortes images du XXe siècle. Au cours de cette après midi votre mémoire et vos souvenirs personnels seront sollicités pour illustrer et compléter mieux encore cet « épisode souvenir » !
Rendez-vous : 15h à Monfort

**Pour tout renseignement :**
**ACARPA - Tél : 01 47 35 30 93**
**CAJAR - Tél : 01 46 55 39 22**

### Activité commune ACARPA - CAJAR

**Vendredi 11 mars**
**Les plus grands ballets classiques au théâtre de Longjumeau**
Un spectacle unique ! Créé spécialement à partir des meilleurs moments des quatre ballets mythiques du répertoire : *Le Lac des cygnes, Casse-noisette, Don Quichotte* et *Roméo et Juliette*. Le Moscou City Ballet se compose de 40 artistes tous diplômés des meilleures écoles de danse russe. Ils se produisent régulièrement sur les scènes du monde entier et viennent à votre rencontre sur cette tournée exceptionnelle avec leur talent et leur charisme pour partager avec vous deux heures inoubliables de danses et de musiques.
Rendez-vous : 13h15 à Monfort - 13h20 à l'Acarpa

### Conférence-débat sur les nouvelles technologies

Découvrir les nouvelles technologies de l'information est une aventure passionnante et vous permettra de rester en contact avec une société qui bouge sans arrêt ! Blog, chat, twitter, Facebook, port USB, internet, mail... n'auront bientôt plus de secret pour vous. Pour vous familiariser avec une technologie qui peut faciliter votre quotidien et vos échanges avec vos proches et toutes les administrations, Jacques HENNO, journaliste, auteur et conférencier, spécialiste des nouvelles technologies vous présentera avec simplicité et humour ces nouveaux modes de communication, de travail, de commerce, d'information et d'échanges.
Après ce moment d'explication et de simplification la fin de la conférence sera consacrée à répondre à vos questions. A l'issue de la conférence un petit guide reprenant les connaissances acquises au cours de l'après-midi vous sera remis.
**Jeudi 31 mars – 15h**
**Salle Gabriel Péri**



# Eco-responsabilité : les jeunes châtillonnais mobilisés



LUDIQUE ET PÉDAGOGIQUE :

# **Les jeunes Châtillonnais** s'engagent dans l'éco-responsabilité

Comment faire pour être moins polluant ? C'est quoi l'effet de serre ? Que deviennent nos déchets ? Autant de questions posées par les jeunes qui se soucient de plus en plus de la protection de notre environnement. De nombreuses animations pédagogiques sont organisées à Châtillon et chacune d'entre elles a pour objectif de mettre en valeur et de promouvoir les gestes et comportements éco-responsables du quotidien.
En s'exprimant, jouant et observant, les enfants prennent conscience de la nécessité d'agir et sont aussi des relais précieux pour mobiliser leurs parents. Il est nécessaire d'adopter les bons réflexes pour assurer aux générations qui vont nous succéder un cadre de vie préservé et un environnement protégé.

## Des actions concrètes

La Ville de Châtillon propose des jeux, animations, interventions de professionnels, ateliers et expositions pour sensibiliser les jeunes Châtillonnais, dans les écoles et les centres de loisirs.

- Le jeu « Qui veut sauver ma planète ? » est un jeu de coopération dans lequel des équipes doivent éviter la destruction de la planète en répondant à des questions. Le caractère intergénérationnel de ce jeu a été riche puisque des seniors ont accompagné les enfants et partagé leurs savoirs pour réussir les épreuves.
- Des interventions dans les écoles/accueils de loisirs pour expliquer les enjeux et les consignes de tri.
- Les Z'arts de ville, un travail artistique qui a représenté la nature à travers des tableaux et fleurs en mosaïque disséminés aux quatre coins de Châtillon.
- La Semaine du Développement Durable avec des centaines d'enfants sensibilisés chaque année, dans le cadre dune opération à l'échelle nationale.
- Le Carnaval et son édition 2010 consacrée au thème de l'eau.
- Le Rallye citoyen durant lequel les enfants de différentes structures (Maison des Enfants, clubs de jeunes, accueils de loisirs et école des sports) ont pu réfléchir sur le lien citoyenneté/environnement.
- La visite d'un centre de tri pour mieux visualiser la chaîne du tri.
- L'atelier bande dessinée pour des groupes d'enfants des Sablons et Joliot Curie.
- La mise en avant des produits issus de l'agriculture biologique servis deux fois par semaine dans les cantines scolaires.

### Un site pour les ados écolos : M ta Terre

L'Ademe met à disposition des jeunes de 12 à 18 ans un site pour les informer et les aider à rendre leur quotidien plus éco-responsable. « *M ta Terre* » emprunte les codes de cette génération pour proposer une information vivante liées au respect de son environnement.
Les bonnes infos sur la planète : www.mtaterre.fr



## Les petits vers débarquent dans les centres de loisirs

Les enfants ont découvert un lombricomposteur, drôle de poubelle à étages dans laquelle les lombrics raffolent d'épluchures, de coquilles d'œufs, de carton,... et les transforment en engrais solide et liquide. Une fois dépassée la peur des petites bêtes, les enfants ont été fascinés et intéressés par cette rencontre avec le monde vivant et la matière organique.
C'est une véritable expérience sensorielle :
- la perception de l'odeur joue positivement (odeur de sous-bois)
- la vue des vers : plus petits que ne l'imaginent les enfants. Et ils n'ont ni yeux, ni nez, ni oreilles, ni dent, mais ont cinq cœurs et respirent par leur peau. Ils n'aiment pas la lumière.
- le toucher : prendre un vers dans le creux de la main renforce le sentiment de « fragilité » de l'animal.
Cette expérience pédagogique originale permet de sensibiliser les plus jeunes sur la nécessité de gérer correctement les déchets ménagers et sur le cycle de la matière.

## Pourquoi faut-il agir ? Le changement climatique : C chaud !

**Un effet de serre naturel, c'est vital**
Nous vivons sur Terre comme dans une serre. Notre atmosphère joue le rôle d'une vitre. Les gaz dits « à effet de serre », les GES, captent et retiennent la chaleur. Grâce à eux, la température de notre Terre est douillette, en moyenne 15°C. Sans eux, il ferait un froid invivable, –18°C.

**Trop d'effet de serre, c'est menaçant**
Depuis 150 ans environ, la concentration des gaz à effet de serre augmente dans notre atmosphère. Ces GES retiennent donc plus la chaleur. Résultat, la température moyenne globale de notre planète s'élève (+ 0,74°C depuis 1850). C'est ce phénomène qui entraîne un bouleversement du climat.

**Les réactions de notre atmosphère sont lentes**
Le réchauffement climatique est comme un gros bateau. Une fois lancé, il faut du temps pour le freiner ou le faire changer de cap. Pour éviter que notre climat ne s'emballe, beaucoup de scientifiques recommandent que la température moyenne n'augmente pas de plus de 2°C d'ici 2100 par rapport à 1850. Cela signifie que la quantité de gaz à effet de serre devrait atteindre un maximum en 2015 ! Au-delà, les bouleversements risquent d'être irréversibles.

**Les bouleversements**
L'élévation de la température veut dire qu'il va simplement faire un peu plus chaud partout. Elle entraîne des bouleversements en chaîne : une élévation du niveau de la mer, une amplification des phénomènes météorologiques extrêmes, des bouleversements des conditions de vie et un chamboulement écologique de la biodiversité.



## La bande dessinée !

La planche de bande dessinée proposée ce mois est le résultat du travail de l'accueil de loisirs élémentaire des Sablons. Les jeunes ont choisi de travailler sur le thème de la biodiversité et se sont intéressés aux oiseaux et aux nichoirs. Cette courte histoire démontre l'importance du respect de la faune, essentielle pour garder un équilibre écologique dans nos villes. La pose de nichoirs vient combler le manque de cavités naturelles et permet de fidéliser la présence des oiseaux. Dans les parcs et jardins de Châtillon, vous pouvez observer les nichoirs installés il y a plusieurs années par les services municipaux.




## Bientôt à Châtillon !

**Semaine du Développement Durable, les 5, 6 et 7 avril 2011 : la consommation éco-responsable**

Chaque année, du 1er au 7 avril, cet événement national (Ministère de l'Écologie) invite les entreprises, les associations, les services publics, les collectivités et les établissements scolaires à promouvoir, les principes du développement durable. La Ville de Châtillon organise, en partenariat avec le groupe Les Mousquetaires (Intermarché Châtillon) et Les Eco-Maires, une grande exposition (400 m²) interactive, ludique et pédagogique destinée aux élèves de CM1, CM2 et des centres de loisirs, qui seront invités à parcourir un point de vente fictif. L'objectif est de faire comprendre aux enfants, de manière récréative, l'impact de leurs achats et de leur consommation sur l'environnement et leur santé, afin de leur donner quelques pistes pour devenir des consommateurs éco-responsables.

*Dossier réalisé par Julien Billiard*

## LES NICHOIRS

DESSIN : IVAN BOUSSION
SCENARIO: LES ENFANTS DU CENTRE DE LOISIRS DES SABLONS





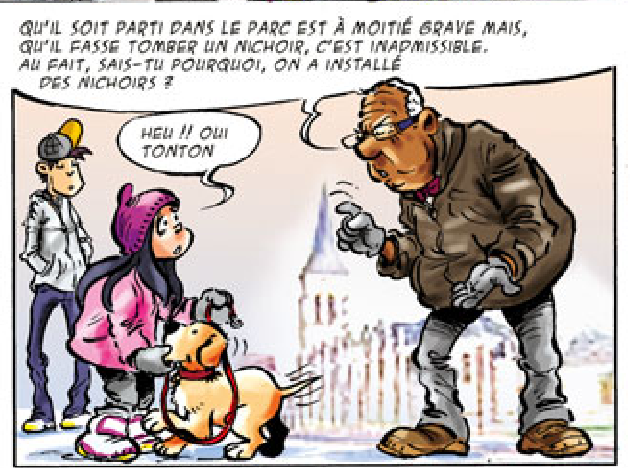


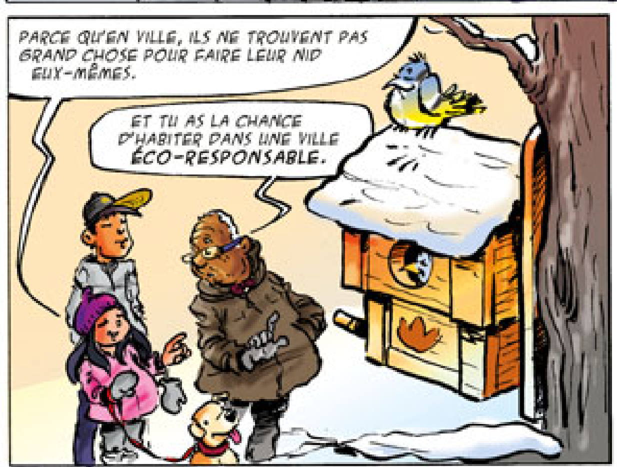











« IL N'EST DE RICHESSE QUE D'HOMME », JEAN BODIN

# Les jeunes Châtillonnais ont du talent !



Cette année encore la jeunesse châtillonnaise a eu des envies. Des envies de découvertes, de partage et d'apprentissage, des envies d'aller à la rencontre des autres, pour aider et découvrir de nouveaux horizons... Soutenus par le BIJ (Bureau Information Jeunesse) de Châtillon et accompagnés par Patricia Pugliese, les jeunes Châtillonnais ont présenté tous ces projets qui leur laisseront à jamais un souvenir fantastique et une expérience irremplaçable en présence de Jean-Pierre Schosteck, Député-Maire, et de Patrick Jaehrling, adjoint au Maire délégué à la jeunesse. Voici donc un tour d'horizon des réalisations présentées le 28 janvier à l'occasion de la soirée des projets jeunes à la Folie Desmares.

## Inès Chennoufi

Inès s'est rendu au Cambodge pendant un an dans le cadre de ses études de droit pour assister le tribunal international qui juge les responsables Khmers. Elle travaille auprès du SAV (Service d'Appui aux Victimes) qui fait le lien entre les tribunaux et les victimes. Ce service les informe de leurs droits, leur permet de porter plainte et établit un rapport avec leurs avocats. Les activités d'Inès sont d'abord, une réflexion juridique sur le droit aux réparations mais aussi une préparation des plaignants aux procès.

## Pauline Le Bellec : « Paris-Dakar, le raid des rencontres »



Cet été, Pauline est partie un mois au Sénégal avec l'« Help Children Association », près de Dakar pour apporter un soutien scolaire et matériel aux enfants des hameaux environnants. Elle, qui pensait apporter quelque chose est repartie avec l'impression d'avoir plus reçu que donné. La générosité des gens, leur accueil, la cohabitation religieuse, les rencontres qu'elle a faites,... Tout cela restera à jamais gravé dans sa mémoire. La « sénégaulaise » communique toujours avec ses nouveaux amis et tente d'établir un partenariat avec une école française.

## Damien Bourguignon : « Le Fournil d'Emilie »

Des amis arrivent à l'improviste, que faire ? C'est cette question que s'est sûrement posé Damien Bourguignon en créant sa micro-société « le fournil d'Emilie » dont la mairie a subventionné la création du site web (www.lefournildemilie.fr). Mêlant livraison à domicile et traiteur, il livre toute la nuit, boissons, gâteaux et petits-fours, faits à la demande par un véritable artisan boulanger. Ce traiteur/livreur, sera prêt à vous servir au mois de février.

## Les Compagnons de Châtillon : « CitéCap »



Cet été, les Scouts et Guides de France organisaient à Cussac (33) un rassemblement de pionniers et de caravelles (14-17 ans), 10 000 jeunes s'y sont donc réunis autour du thème de la citoyenneté. A cette occasion les compagnons de Châtillon se sont mis au service de cette immense ville faite

de toile de tente et de bois. Ils ont participé à la gestion de l'intendance, des animations et de tout ce qui pouvait faciliter le quotidien des pionniers. Du service et de la citoyenneté voilà ce qu'ont vécu nos compagnons cet été.

### Romain Boileau : « Je m'appelle Léo »

Romain Boileau, étudiant en cinéma avait produit *Parole Brisée* en décembre 2009 lors de la semaine de la discrimination organisée par la mairie de Châtillon. Cette année, Romain nous offre *Je m'appelle Léo*, un film touchant, tourné en juin 2010, qui traite de la question de l'identité de la jeunesse actuelle. Prévu pour avril 2011, *Chassé croisé* abordera également le thème de l'identité mais dans les banlieues cette fois. Tour d'horizon des préjugés et de l'individualisme alors que chacun est tour à tour bourreau et victime.

### Antoine Labouze, Maud Jouanjean : « 20 ans à Bali »

Antoine Labouze et Maud Jouanjean, étudiants en médecine, sont partis cet été à Bali pour y observer le système de santé et le comparer au nôtre. Intégrés au service des maladies tropicales et infectieuses, ils ont assisté aux soins et observé les habitudes de travail des médecins. Ils ont d'ailleurs été choqués par le lien entre l'argent et l'accès aux soins. Si un dialogue en anglais a pu être établi avec le personnel, la barrière de la langue ne les a pas empêchés d'apprécier la gentillesse de la population locale.

### Marie Durand : « La carrière des fusillés »

L'histoire d'un lieu de mémoire, voici le travail effectué par Marie. Depuis septembre, elle tourne un documentaire intitulé « la carrière des fusillés » qui relate l'histoire des 27 otages fusillés le 22 octobre 1941 à Chateaubriand (44). Ce film est construit en deux temps. D'abord par l'étude d'une mémoire collective matérialisée par les cérémonies officielles. Puis par une approche plus intime grâce aux témoignages de ceux qui ont vécu cette histoire et qui en ont souffert.

### Aurélia St Just : « Avoir 20 ans à Cuba, jeunesse d'hier et d'aujourd'hui »

Partir seule à Cuba, à 20 ans et sans y connaître personne, Aurélia l'a fait. En



stop et en bus elle a par-couru l'île, elle a été logée chez l'habitant, dans des pensions, à l'hôtel, assisté à un carnaval, un concert, une exposition. Cette plongée en solitaire dans l'inconnu lui a permis de découvrir un Cuba véritable, loin des sentiers battus. Malgré les coups du sort, Aurélia est revenue de ce périple les yeux brillants et partage cette expérience avec plaisir et passion.

### Anaïs Vaufrey : « Le trophée des lycées »



Le trophée des lycées est une course navale se déroulant à Lorient qui réunit des équipages de lycéens venus de la France entière voir même d'Europe. Cette régate est une expérience humaine unique et un enseignement complet. En effet Anaïs et son équipe ont mené leur projet de bout en bout de la recherche des sponsors, aux entraînements nautiques obligatoires jusqu'à la régate elle même où ils se sont classés 16e sur 31.

### Nabil Boutaleb et Habibou Ba : « Projet Prague »

Partis une première fois avec l'association chatillonnaise « la pépinière », Nabil et Habibou ont été, à cette occasion, littéralement envoûtés par l'ambiance de cette ville. Ils y sont donc repartis cet été tous les deux avec le soutien du BIJ. La beauté des vieux quartiers, la convivialité de ses habitants, l'ambiance qui y règne de jour comme de nuit... Les deux jeunes sont conquis et ne veulent qu'une chose, y retourner.

### Elsa Gaurier : 4L Trophy

2 000 équipages, 7 500 km de courses et plusieurs tonnes de matériels scolaires à offrir à l'association « enfants du désert » qui se chargera de les redistribuer, voilà le programme du 4L Trophy. Elsa et sa coéquipière ne pourront malheureusement pas le courir elles-mêmes faute de moyens suffisants mais c'est très sportivement qu'elles se sont jumelées avec un autre équipage pour que leurs efforts trouvent malgré tout une résonance concrète.

### Alexis Delabastita : « Huis clos »

Dans une cave, un bourreau inflige divers sévices à une victime inconnue et ce apparemment sans raisons. Alexis a voulu nous interpeller. Cette violence ressenti à la fois par la victime et le spectateur est en fait la même que nous pouvons ressentir quotidiennement dans ce monde où nous ne maîtrisons en fait que bien peu de chose. Ce film est une parabole, une analogie de ce monde et du sentiment d'impuissance qu'il peut nous inspirer.

### Sophie Zaragoza : « les gondoliers de l'Amazone »



Sophie et ses amis étudiants en médecine ont, cet été, financé et construit l'annexe d'une clinique située dans l'Amazone péruvienne et gérée par « Amazone Promess ». Ils ont également acheté un bateau qui servira d'ambulance pour les habitants de la région. Enfin ils ont fait de la prévention sur les gestes d'hygiènes et les MST. Ce projet ambitieux et humaniste a pu être mené à son terme grâce à la motivation et le travail de ces jeunes Châtillonnais.

**Antoine Cardon**

A LA MAISON DES ARTS, DU 4 AU 27 MARS

# Fleuritude

## Exposition des œuvres de Philippe SOULAS



*A la folie, pas du tout*

C'est avec une grande joie que l'on retrouve son imagination et son humour (vache ou noir) dans ses peintures et bois chantournés, arts auxquels il s'adonne depuis déjà vingt ans et sujets de cette exposition.

Les murs de la Maison des Arts présentent des œuvres très originales qui mettent en valeur tous les talents de Soulas, ses idées, son humour, son graphisme inventif et ses couleurs joyeuses auxquelles il ajoute ici l'usage intensif des fleurs pour revisiter ses thèmes favoris et ajouter un énième degré de lecture à son œuvre.

S'amusant avec le trait et la couleur, Philippe Soulas a su s'écarter de la routine pour collaborer à Hara-Kiri mensuel, La Gueule ouverte, créer son propre journal Zinc avec son ami Nicoulaud, vivre les grandes heures des H.A (Humoristes Associés) et collaborer de longues années à Libération.

Ces supports lui permettent de jouer encore et toujours avec les mots et les images, traitant de la vie quotidienne comme les figures emblématiques de l'art. Attiré par la couleur, on est ensuite ravi par le dessin et enfin le titre, procédant souvent de détournements divers, nous fait succomber.

**Maison des Arts**
11, rue de Bagneux
Tél. : 01 40 84 97 11
http://maisondesarts-chatillon.blogspot.com/
Exposition ouverte tous les jours sauf le lundi de 14h à 18h
Entrée libre


*L'Exhibitionniste*

ZOOM SUR FLORENCE CAIN

# **Métamorphose** de la nature

De Kyoto aux grands parcs de l'Ouest Américain, la photo s'expose à l'Hôtel de Ville.



A partir de son approche sensible du réel et de sa capacité à communiquer un point de vue subjectif, Florence Cain utilise la photographie comme un prisme qui renvoie une vision nouvelle de la réalité. Dans cette exposition de photographies, Florence Cain met en valeur les transformations et les métamorphoses. Sa recherche nous permet de découvrir l'alliance et l'interaction entre l'eau, le minéral, le végétal et l'homme.
Dans les grands parcs américains, l'eau, le vent au fil des ans façonnent le minéral, le végétal et l'œil du photographe fait ressortir des formes et couleurs nouvelles jusqu'à redonner vie à cette nature morte. Ainsi l'élément se métamorphose, se fond dans l'environnement, devient un « être », un animal, un serpent, un homme.



Au Japon, dans un contexte plus intime, l'homme façonne le minéral et le végétal. Les jardins sont des lieux où la nature s'exprime par ses couleurs, ses reflets, ses arcs en ciel. En particulier dans les jardins Zen, chaque pierre, chaque rocher incite à la méditation.
Au cours de cette exposition, vous pourrez apprécier des instants photographiés du Japon traditionnel de Kyoto et des grands parcs de l'Ouest Américain.

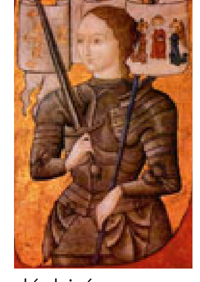
**Du 1er au 27 mars 2011**
Salons de l'Hôtel de Ville
1, place de la Libération
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

LES AMIS DU VIEUX CHÂTILLON PRÉSENTENT

# **Mardi** Littéraire

La ronde des femmes célèbres dans l'histoire (1re partie), animé par Christiane Beauqueney

### JEANNE D'ARC (1412-1431)



Grand'pitié ! Jamais personne ne secourut la France si à propos et si heureusement que cette Pucelle, et jamais mémoire de femme ne fut si déchirée.
Etienne Pasquier (1529-1615).

### LOUISE LABÉ (1524-1566)



Je l'imagine, elle a les yeux noisettes. Je les aurais pour moi bleus préférés. Mais ses cheveux sont blonds comme vous êtes. Ô mes cheveux mordorés et doré
Louis Aragon (1897-1982).

### MARIE-ANTOINETTE D'AUTRICHE (1755-1793)



Faut-il te reprocher tes robes, tes atours. Princesse tant choyée du château des Habsbourg ? Toi qui battais des mains en apprenant la chance qui te faisait l'honneur d'être Reine de France !
Christiane Beauqueney.

**Mardi 1er mars 2011 à 14h30**
**Médiathèque Max-Pol Fouchet - salle polyvalente - 54 rue Gabriel Péri - (entrée par la rampe)**

A LA MAISON DES ENFANTS

# Autrement

## Exposition des œuvres de Frédéric Alione



*Citérose*
*peinture mixte huile et acrylique*
*120x60*

La Maison des Enfants accueille en ce printemps les œuvres de Frédéric Alione. Le jeune artiste, autodidacte en peinture, suit des cours de sculpture dans les ateliers de la Maison des Enfants. Il y présente une série de grandes toiles, son meilleur vecteur d'expression pour livrer autrement sa vision de la vie et des cités du monde.
« D'abord passionné par la photo, Alione captera les lignes architecturales des grandes villes américaines et européennes. Il y a six ans, trois tubes d'huile pulsés sur la toile renouvellent son langage artistique : *« Je me suis alors plongé dans cet art avec force, rage et détermination »*. On voyage avec émotion dans les cités et les zones urbaines qu'il restitue dans leur grandeur et leur violence. Ce travail à la croisée de l'Art brut (pulsion) et du Street Art (engagement) est vite remarqué et il expose en 2009 au MAC Paris, l'incontournable salon de la création contemporaine. Alione découpe avec générosité dans le paysage urbain, il déménage les formes, dé-peint les icônes, il déforme les villes et il décadre les corps pour nous proposer une vision du monde tel qu'il crie ou chante. Son humeur ludique et sa colère authentique créent un univers insolite et original. Une peinture lumineuse et engagée. »

**Antoine Campo**

**Du 7 au 22 mars 2011**
**Maison des Enfants - 34, rue Guy Moquet-Renseignements : 01 46 56 62 81**



*Sans titre*
*peinture mixte huile et acrylique*
*120x130*

CONCERT

# J.S. Bach

*Concertos brandebourgeois n°4 et 5*
*Cantates BWV126 et BWV128*

par l'ensemble baroque « Les muses s'amusent », direction Jean-Luc Riera, et l'atelier vocal « Tutti voce », direction Delphine Bessat

Ces deux concertos brandebourgeois datent de la période où Bach était à Cöthen. Ils sont dédiés « A Son Altesse Royale Monseigneur Crêtien Louis Marggraf de Brandebourg ».

*Le concerto n°4* recèle une des parties les plus difficiles que Bach ait écrit, pour le violon et le *concerto n°5* peut être considéré comme le premier concerto pour clavier tant la partie de clavecin est prédominante (avec notamment 63 mesures solos).

*La cantate 127* (première exécution le 11 février 1725 à Leipzig) « Seigneur Jésus Christ, vrai homme et Dieu » évoque la souffrance, la mort. Elle est basée sur un hymne de Paul Ber. L'air de soprano sera tenu par un enfant accompagné par un hautbois, c'est un des plus beaux airs écrits par Bach.

*La cantate 180* (première exécution le 22 octobre 1724 à Leipzig) Cantate-Choral (une des seules cantates à posséder 3 chorals) fait partie des cantates de la communion (inspirées par la Cène). Basée sur des rythmes de danses (gigue, bourrée, polonaise) cette cantate est joyeuse et jubilatoire ! A noter la présence d'un violoncelle piccolo solo dans le récitatif-choral de soprano.

L'ensemble baroque « Les Muses s'amusent » réunit une vingtaine d'instrumentistes et de chanteurs, tous passionnés de musique ancienne.

**Samedi 12 mars 20h30**
**Tarif :**
**8 €, gratuit pour les moins de 15 ans**
**Auditorium Olivier Messiaen**
**5, rue Paul Bert**
**92320 Châtillon**

# ThéâtràChâtillon

## « Zoon »

**Cie Toufik Oi**

**Samedi 12 mars à 20h30**



Crédit photo : Joao Garcia

La démarche artistique de Toufik Oudrhiri s'inscrit dans la recherche sur l'Homme, son rapport à lui-même et aux autres Il opère alors à une mise à nu du corps, celui-ci devient le plus simple langage de la danse, dans sa grâce, sa sen-sualité et sa vulnérabilité. Ainsi, le public est guidé vers un ailleurs, là où la danse frappe l'imaginaire tant elle est fragile et brutale à la fois.

Zoon, racine grecque du mot « animal », est une réflexion sur la perception de l'animalité dans notre société. Explorant la bestialité de l'homme, évoquant nos origines animales, Toufik OI compose une matière chorégraphique et plastique, tour à tour instinctive, agressive, impulsive ou bestiale. Les corps s'allongent, s'agrippent, se chevauchent, se mêlent au déferlement incessant d'images projetées. Proie ou prédateur ? Indifférent ou sensible ? Fragile ou dangereux ? En quoi l'homme se distingue-t-il de l'animal ? Zoon, c'est notre humanité ou ce qu'il en reste.

### Le Théâtre se met en 4*

**L'animalité/l'humanité (autour du spectacle « Zoon »)**
**Samedi 12 mars à 17h30**
Débat animé par Jean Delabroy,
professeur de Littérature à l'Université Paris 7

*La formule vous donne accès au débat, au dîner au restaurant du Théâtre, à la représentation du spectacle et à une rencontre avec l'artiste.

### Café psychanalyse

**« Scènes d'exception : les paris du théâtre »**
**Vendredi 4 mars à 20h30**

Quand les professionnels du théâtre font monter sur scène des sujets psychotiques, ou incarcérés, ou autistes, ou bien des sujets handicapés physiques... Qu'est ce qui s'en produit ? En présence d'invités. Participation de 5 euros avec une consommation offerte.

### Informations

Du mardi au samedi de 14h à 19h
Théâtre à Châtillon - 3 rue Sadi Carnot
01 55 48 06 90

**www.theatreachatillon.com**




CINÉ-CLUB « PAR DELÀ LES IMAGES »

## Cycle la racaille d'antan

Coincée entre deux chef-d'œuvre de la cinéphilie tant française que mondiale (Zéro de Conduite d'il y a quelques semaines et Les Quatre Cents Coups à venir), cette œuvre moins célèbre mais pas moins fameuse de Marcel Carné nous permet de retrouver avec bonheur le grand Laurent Terzieff récemment disparu, en compagnie d'un Jean-Paul Belmondo et d'un Jacques Perrin dans la force de l'âge et alors quasi-inconnus. Film générationnel rencontrant encore de nos jours un fort écho, LES TRICHEURS est avant tout la radiographie très juste d'une jeunesse trichant avec la vie, souhaitant l'argent sans le travail, le luxe sans l'effort, en pleine euphorie du Saint-Germain-des-Prés de la fin des années 50. Comédie de mœurs d'une bande d'étudiants parisiens aisés de la fin des années 50, entre rive gauche de Saint-Germai-des-Prés et rive droite du 16e arrondissement de Paris. Bob vient d'apprendre qu'il a obtenu sa licence, et plutôt que d'accompagner ses amis qui vont fêter leur succès, il reste seul et se remémore les récents événements qui ont marqué sa vie. Cela commence par la rencontre chez un disquaire d'Alain, qui vient d'abandonner Normale Sup, et qui vit dans la bohème, au crochet des fils de riches...

**LES TRICHEURS :**
Dimanche 6 mars 2010 à 20h45 (séance)
**Prochaine séance LES QUATRE CENTS COUPS :**
Dimanche 20 mars 2010 à 20h45 (séance)
Contact : Baptiste Laborie
06 20 59 30 66 - cineclub.pdli@gmail.com
Tarifs : Séance : 5 € / Adhésion : 3,50 €
Cinéma À Châtillon : 7 bis rue de la Mairie 92320 Châtillon
Accès : M° Châtillon-Montrouge (ligne 13), Bus 194, 195, 295 (arrêt J.-P. Timbaud)

## CINÉ GOÛTER

**BRENDAN ET LE SECRET DE KELLS**




1h15 – France – 2008 – de Tomm Moore
Une visite au Fantastic Mr Fox et à sa bande de voleurs de poules, une excursion dans le plus farfelu des greniers, et désormais un détour au sein d'une abbaye du IXe siècle en compagnie de l'espiègle Brendan. Les Ciné-Goûter à Châtillon décidément se suivent mais sans jamais vraiment se ressembler. S'inspirant sur le plan pictural du travail des enlumineurs, Brendan et le secret de Kells base son récit sur des faits (le livre de Kells existe bel et bien) et lieux réels (l'abbaye tout autant) pour emmener petits et grands pour un voyage dans le temps et les coutumes où notre jeune héros devra faire preuve d'autant d'audace que de courage afin de surmonter les obstacles qu'il va rencontrer. Au final, un magnifique dessin animé aussi pédagogique et ludique.

**À partir de 7 ans - Samedi 5 Mars 2011 à 15h**
Le Ciné-Goûter, zakouski ? C'est tout simple : Pour un tarif unique de **3 euros**, le Cinéma de Châtillon et le Conseil Général des Hauts-de-Seine vous proposent un film, une animation et un goûter. **Manifestation co-organisée en partenariat avec le Conseil Général des Hauts-de-Seine.**
Pour toute information, contactez Bertrand PINSAC
au 01 46 57 92 04 ou par mail : cinema@theatreachatillon.com

# CinémaChâtillon

## Du 16 au 22 février

**PERDU ? RETROUVÉ !** (0h41)
Mercredi 16 à 14h & 16h
Samedi 19 à 16h

**ANGÈLE ET TONY** (1h27)
Mercredi 16 à 20h45
Samedi 19 à 14h
Dimanche 20 à 14h & 18h
Mardi 22 à 20h45

**SOUS TOI, LA VILLE** (1h50/vo)
Jeudi 17 à 20h45
Dimanche 20 à 20h45

**LA CHANCE DE MA VIE** (1h30)
Vendredi 18 à 15h
Samedi 19 à 20h45
Dimanche 20 à 16h

**THE GREEN HORNET** (1h57/vo)
Vendredi 18 à 20h45
Samedi 19 à 18h
Lundi 21 à 20h45

## Du 23 février au 1er mars

**ARRIETTY, LE PETIT MONDE DES CHAPARDEURS** (1h34/vf)
Mercredi 23 à 15h
Samedi 26 à 14h
Dimanche 27 à 14h

**LE DISCOURS D'UN ROI** (1h58/vo)
Mercredi 23 à 20h45
Vendredi 25 à 20h45
Samedi 26 à 18h
Dimanche 27 à 18h
Lundi 28 à 20h45

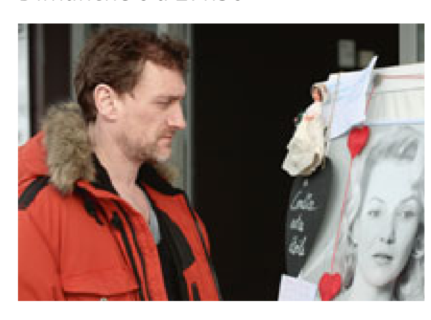


**CONTRE TOI** (1h25)
Vendredi 25 à 15h
Samedi 26 à 16h & 20h45
Dimanche 27 à 16h
Mardi 1er à 20h45

**SOUND OF NOISE** (1h42/vo)
Jeudi 24 à 20h45
Dimanche 27 à 20h45

## Du 2 au 8 mars

**POUPOUPIDOU** (1h42)
Mercredi 2 à 20h45
Vendredi 4 à 15h
Samedi 5 à 20h45
Dimanche 6 à 17h30



**HARRY BROWN** (1h43/vo)
Jeudi 3 à 20h45
Samedi 5 à 17h30
Lundi 7 à 20h45

**LE QUATTRO VOLTE** (1h28/vo)
Vendredi 4 à 20h45
Dimanche 6 à 15h
Mardi 8 à 20h4

**BRENDAN ET LE SECRET DE KELLS** (1h15)
samedi 5 à 15h *(Ciné-Goûter)*

*Ciné-Club « Par delà Les Images »*
*Cycle la racaille d'antan*
**LES TRICHEURS** (1h59)
Dimanche 6 à 20h45 *(séance)*

## Du 9 au 15 mars

**LE MARCHAND DE SABLE** (1h24)
Mercredi 9 à 15h
Samedi 12 à 16h
Dimanche 13 à 16h

**LES FEMMES DU SIXIÈME ÉTAGE** (1h45)
Mercredi 9 à 20h45
Vendredi 11 à 15h
Samedi 12 à 20h45
Dimanche 13 à 18h
Lundi 14 à 20h45

**LARGO WINCH 2** (1h59/vf)
Jeudi 10 à 20h45
Samedi 12 à 18h
Dimanche 13 à 20h45
Mardi 15 à 20h45

**LE PRÉSIDENT** (1h35)
Vendredi 11 à 20h45
Samedi 12 à 14h
Dimanche 13 à 14h

### Tarifs et Informations Pratiques

**Plein tarif :** 6,20 euros
**Tarif réduit :** 4,70 euros
**Tarif adhérent :** 4,20 euros
**Tarif enfant :** 4 euros
**Tarif groupe :** 3 euros
Numéro répondeur : 08 92 68 05 79
**Adresse :** 7 bis rue de la Mairie - 92320 Châtillon
**Téléphone :** 01 42 53 05 30
Site internet : www.theatreachatillon.com
Email : cinema@theatreachatillon.com

LA MAÎTRISE DES HAUTS-DE-SEINE À NOTRE DAME DU CALVAIRE

# Angels Wings

## Voix d'Anges à la Sainte-Chapelle

**par les garçons solistes de La Maîtrise des Hauts-de-Seine**
**Chœur d'Enfants de l'Opéra National de Paris**
**Orgue :** Baptiste-Florian Marle-Ouvrard
**Direction :** Gaël Darchen

C'est un concert exceptionnel que vous présente la Maîtrise des Hauts-de-Seine en l'église Notre-Dame du Calvaire. Au programme :

- *Ave Maria* de Charles Gounod
- *Pie Jesu* extrait du *Requiem* de Gabriel Fauré
- *Salve Regina* de Gabriel Fauré
- *Ave Verum Corpus OP. 65 N°1* de Gabriel Fauré
- *Ave Maria Op. 52 N°6* de Franz Schubert
- *Panis Angelicus* extrait de la *Messe Solennelle* de César Franck
- *That Yongë Child* extrait de *A Ceremony of Carols* de Benjamin Britten
- *Salutation Angélique* d'André Caplet
- *Priez pour Paix* de Francis Poulenc
- *Ave Maria* de Camille Saint-Saëns
- *Ich folge dir* extrait de *La Passion selon Saint-Jean* de Jean-Sébastien Bach
- *Es ist vollbracht* extrait de *La Passion selon Saint-Jean* de Jean-Sébastien Bach
- *Ave Maria* de Giolio Caccini (Wenceslas Ostasenko)
- *Vidit Suum Dulcem Natum* extrait du *Stabat Mater* de Pergolèse



Avec ses 430 enfants âgés de sept à seize ans, auxquels se sont adjoints un chœur d'hommes et un chœur de chambre, la Maîtrise des Hauts-de-Seine s'est muée, sous la direction artistique et pédagogique de Gaël Darchen, en un instrument unique aux multiples facettes : de rôles solistes sur les scènes lyriques aux grands chœurs d'oratorios, il n'a guère de domaine vocal qui se refuse à elle.
Des années d'exigence artistique et de savoir-faire pédagogique méritaient bien une récompense : officiellement sacrée Chœur d'Enfants de l'Opéra National de Paris en 1995, cette maîtrise soutenue depuis 1985 par le Conseil général des Hauts-de-Seine tient désormais le haut du pavé international dans sa discipline. Avec une trentaine de pays répartis sur les cinq continents à leur tableau de chasse musicale, ils sont également devenus de merveilleux ambassadeurs de la musique vocale française.

**Lundi 14 mars à 20h30**
**Notre-Dame du Calvaire**
**2, avenue de la Paix**
**Entrée gratuite mais réservation obligatoire au 01 40 84 97 11.**
**Contre-marque à retirer à la Maison des Arts avant le concert.**

## La Maîtrise des Hauts-de-Seine recrute de nouveaux talents



Chaque saison, la Maîtrise des Hauts-de-Seine/chœur d'Enfants de l'Opéra National de Paris, créée par le Conseil général en 1985 et soutenue à hauteur de 1 177 900 euros pour 2009, recrute garçons et filles âgés entre 6 à 11 ans et passionnés par la pratique vocale. Aucune préparation, ni formation musicale préalable ne sont nécessaires pour se présenter aux auditions qui ont lieu sur rendez-vous, de janvier à juin dans les locaux de la Maîtrise, à Suresnes. Les enfants chantent par groupe puis individuellement après un court entretien. Les critères principaux sont : la vivacité d'esprit, la motivation, la puissance et la beauté de la voix, la qualité de l'oreille. Les enfants ayant obtenu un excellent résultat lors de cette audition intégreront l'un des 10 chœurs de la Maîtrise à la rentrée 2011. Tous les répertoires seront abordés en adéquation avec l'âge et les capacités de chaque enfant avec une prédilection pour l'art lyrique.

**Renseignements et inscriptions : 01 47 72 30 30**




LA MÉDIATHÈQUE MET LES FEMMES À L'HONNEUR

# Festiv'Elles du 1er au 31 mars

La Médiathèque met les femmes à l'honneur
en leur consacrant pendant un mois, expositions, conférences, concert.

## Expositions :

### « MURMURES DE FEMMES »



**Photographies de Ruth Van Der Molen**

Voyageuse infatigable, Ruth van der Molen nous révèle de multiples portraits de femmes rencontrées dans les campagnes indiennes, les plateaux du Tibet, en Afrique, dans les déserts du Mali ou de Mauritanie, au cours de ses reportages dans des régions rurales du monde, très éloignées des sentiers battus. En écho à la journée de la femme, partons à la découverte de ces portraits féminins qui rendent hommage à la beauté des femmes dans leur dimension quasi-sacrée à travers la grâce d'un geste, la fierté d'un regard, ou la luminosité d'une couleur.

### « FEMMES DANS LA SOCIÉTÉ »

Les droits des femmes ont beaucoup évolué au fil du temps et des années. De nombreux droits ont été bafoués et des inégalités réparées ; mais la situation est-elle pour autant juste lorsqu'on est une femme aujourd'hui en France ? Les femmes ont-elles toujours des raisons de se battre ? Une exposition abordant différents thèmes : un sexisme ambiant ; les femmes et la vie politique ; les femmes et le monde du travail ; les femmes et la vie de couple ; les mouvements féministes du xxe siècle...
Tout au long du Festiv'Elles, nous découvrons des œuvres d'artistes : Sculptures en pierre, en terre cuite, mosaïques...

## Concert

### CONCERT AVEC MONA MUCHE ET MARGAL

Des chansons aigres et douces, drôles et émouvantes de Barbara, Anne Sylvestre, Francis Blanche, Serge Gainsbourg, François Béranger, Bernard Dimey, Boby Lapointe, mises en scène et en musique de façon décoiffante sur des « aménagements » au piano de Paul-André Maby.
**Vendredi 4 mars à 17h30**

## Rencontres

### « FEMMES, ON VOUS AIME » PRENEZ LA PAROLE AVEC JEAN DELABROY

Vous les femmes, qu'avez-vous fait, chacune personnellement, de meilleur, de plus beau, de plus juste, dans votre vie de femme ? Et vous, les hommes, qu'avez-vous reçu d'une femme, qui a un jour éclairé, changé, personnellement votre vie ? Racontez-le-nous : la femme est l'avenir de l'homme à ce que l'on dit, donc elle est notre avenir à tous, parce qu'elle est création vivante, perpétuelle, modeste, universelle. Jean Delabroy accueillera tant votre parole que votre écoute, en toute simplicité, convivialité et liberté... Des nourritures spirituelles aux nourritures terrestres, il n'y a qu'un plat... Salé, sucré, boissons chaudes ou froides seront les bienvenues... !!!
**Mardi 8 mars à partir de 18h**

### RENCONTRE-DÉBAT AVEC ANTOINETTE FOUQUE



« Oui les femmes réclament leurs droits. Pas pour dominer l'homme, mais simplement au nom de leur dignité ». Antoinette Fouque, psychanalyste, philosophe, cofondatrice du Mouvement de Libération des Femmes (MLF) en 1968, fondatrice et directrice des Editions des femmes en 1973, ouvre une Bibliothèque des Voix en 1980. (Textes lus par les auteures (auteurs) et comédiennes (comédiens). Son combat incessant pour la défense des droits des femmes, ses actions de solidarité en faveur des femmes menacées (Taslima Nasreen et Aung San Suu Kyi), sa volonté de voir naître un Grenelle des femmes, font d'Antoinette Fouque une personnalité majeure pour la cause des femmes.
**Vendredi 11 mars à 20h30**

### RENCONTRE AVEC VIVIANE HAMY

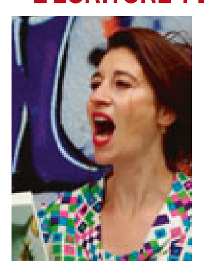
Editrice indépendante depuis vingt ans, Viviane Hamy défend une production discrète et exigeante, en marge des coups commerciaux. Elle partagera avec nous sa passion des livres et l'enthousiasme toujours intact pour son métier.
**Samedi 12 mars à 15h**



## Lecture-concert

### avec Frédérique Bruyas et Adeline Lecce

**« L'ECRITURE-FEMME »**



Frédérique Bruyas, lectrice publique, conçoit la lecture à haute voix comme un inépuisable champ d'expériences humaines et d'émotions. Elle s'intéresse particulièrement à la forme lecture-concert, fruit de ses rencontres avec des auteurs et des musiciens... « L'écriture au féminin sait particulièrement bien parler d'amour, de passion, de la complexité des sentiments et de la violence des corps », dit-elle ! Nous entendrons les textes de Mercé Rodoreda, Virginia Woolf, Yamina Berraba, Claude Pujade-Renaud, Huguette Légaré, Léonora Miano, Marina Tsvetaeva...



Adeline Lecce (1er prix de violoncelle du conservatoire Royal de Bruxelles) qui l'accompagnera, recherche des formes de représentations variées, où le mot devient son, et le geste danse... Elle interprétera Kaija Saariaho, Luciano Berio, Philippe Boivin, Benjamin Britten, Doménico Gabrielli.

**Vendredi 18 mars à 20h30**

## Conférence-débat

### avec Adeline Lavault et Severine Dupagny

**CHOISIR LA CAUSE DES FEMMES**

« Choisir la cause des femmes » est une association (loi 1901) active au niveau national, international, indépendante de toute formation politique et présidée par Gisèle Halimi.

Elle est créée en juillet 1971 par des personnalités comme Simone de Beauvoir (1re présidente), Gisèle Halimi, Jean Rostand (Académicien), Christiane Rochefort (Romancière), Jacques Monod (Prix Nobel de Médecine). Depuis 1980, elle est reconnue comme Organisation Non Politique (Organisation Non Gouvernementale) et a un statut consultatif auprès de l'ONU. Dès 1974, les objectifs de « Choisir la cause des femmes » s'étendent au statut général de la femme dans la société. L'association intervient dans tous les débats qui touchent les droits des femmes et participe régulièrement à des rencontres internationales.

**Samedi 19 mars à 15h**




**SÉANCE D'ANIMATION POUR LES ENFANTS**

**Mercredi 23 mars**
**A 10h30 pour les enfants scolarisés en maternelle**
**A 14h30 pour les enfants scolarisés en élémentaire**
**Durée 30 mn**

Lecture d'albums autour de la place et du rôle des filles et des garçons dans les livres de jeunesse.




**NI PUTES NI SOUMISES**

**Conférence-débat avec Sihem Habchi**

Qu'est ce donc que ce cri, si ce n'est le combat pour la liberté et l'émancipation de tous ? Qu'est-ce donc que ce cri si ce n'est un combat pour le vivre ensemble et la démocratie ? Nous recevrons Sihem Habchi, présidente de la célèbre association créée en 2003 et aborderons avec elle des sujets fondamentaux faisant partie de leurs nombreux combats pour la protection des femmes.

Depuis le début de l'année 2007, l'association Ni Putes Ni Soumises est dotée du statut consultatif auprès de l'ONU lui permettant désormais de mener ses combats à l'échelle de la planète.

*« Le Féminisme est une action politique qui nécessite la construction de stratégies communes ! Le Féminisme est la recherche d'égalité partout dans le monde ! »*

**Vendredi 25 mars à 20h30**

Pour ouvrir le débat, nous diffuserons le court-métrage (3 mn) *Never again*, en présence de Ning Ning Suo, la réalisatrice, qui a reçu le 1er prix du droit des femmes en 2010, du Festival international des Très Court.

**Séance de projection vidéo animée par Estelle Bories**

**« CAMILLE CLAUDEL »**



photo Danaé de Camille Claudel

Passionnée depuis l'enfance par la sculpture, Camille Claudel suivra des cours à l'Académie Colarossi à Paris sur les conseils du sculpteur Alfred Boucher. Auguste Rodin deviendra alors son professeur. Très vite la complicité artistique s'installera entre le maître et l'élève. Camille Claudel va influencer profondément Rodin ; ils travailleront ensemble notamment « Le baiser » et « La porte de l'enfer ». Mais des œuvres remarquables naîtront aussi sous les doigts de la jeune femme : c'est l'invention d'une statuaire de l'intimité qu'elle seule a pu atteindre. Les dix années qui suivront sa rupture avec Rodin seront les plus productives de sa carrière. Camille Claudel défiera la morale sexiste du monde de l'art en sculptant le nu avec la même liberté que les hommes.

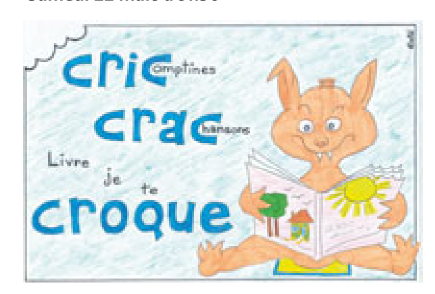
**Samedi 26 mars à 16h**

**Pour tout renseignement sur FESTIV'ELLES, contactez nous sur « festivelles@gmail.com »**

# Les autres temps forts à la Médiathèque

## Séance Cric Crac, Livre je te Croque

**Samedi 12 mars à 9h30**



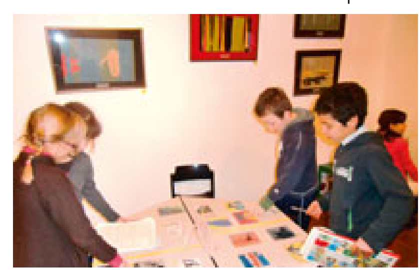

Séance d'animation pour les 0-3 ans autour de lecture d'albums, comptines et jeux de doigts. Inscription obligatoire à la section jeunesse

## Voyageons encore un peu dans l'univers de Sara



* Séances de découverte des albums de SARA et prêt d'une malle de ses livres proposés par les bibliothécaires aux écoles et aux accueils de loisirs.

* Découverte de l'exposition des originaux de SARA de manière ludique.





* SARA anime un atelier de papier déchiré.





Vernissage en présence de Jean-Pol Hindré, Premier Adjoint, Jean-Paul Boulet, adjoint au maire délégué à l'éducation et Bruno Pascal, conseiller municipal délégué.



*Visite de l'expo des enfants*

* SARA dédicace ses albums.

* « A la manière de... » : Les enfants



font découvrir à SARA leurs réalisations en papier déchiré

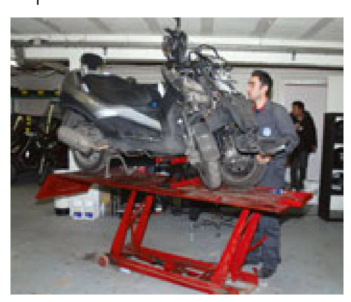
* Rencontre privilégiée entre SARA et les enfants autour de questions-réponses.

# Bienvenue aux nouveaux commerces châtillonnais

## PARIS MOTO SCOOT


Americo FERNANDES et Hocine BOUDAOU, co-gérants de PMS

Amateurs de deux roues, voici votre nouveau lieu de rendez-vous châtillonnais. Paris Moto Scoot vient d'ouvrir au rond point Charles de Gaulle. Spécialiste moto BMW, agent officiel Piaggo, Vespa et Gilera, PMS vous propose un large espace de vente de deux roues et d'accessoires. Un atelier réparation est également installé au rez-de-chaussée de l'établissement.



**Ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h**
**60-62, avenue de Verdun - Tél. 01 46 32 07 01**

## CA M'IRA





Samira BEKHICHE

Proposant des vêtements de prêt à porter tendances, modes, mais aussi classiques, Samira vous accueille dans un grand magasin moderne aux couleurs noir et blanc. Vous y trouverez également des accessoires mode, sacs, bijoux, ceintures et chaussures. CA M'IRA propose également des vêtements en grande taille.

**Ouvert du mardi au samedi de 10h à 19h**
**8, place Jean Mermoz - Tél. 09 81 08 59 83**

## LA ROTONDE CHATILLON

Patrice Pleuvry vous accueille dans un bar-restaurant chaleureux et convivial et vous propose pour vos déjeuners une cuisine du terroir à un prix modique. La Rotonde Châtillon bénéficie d'un patio intérieur et deux salles de restaurant.
**Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 21h**
**23, boulevard de la Liberté - Tél. 01 40 84 93 76**



## NOUVEAUX SERVICES CHEZ MINI CLEAN PRESSING

Le pressing de l'avenue de Paris vous propose deux nouveaux services :
*Pressing à domicile et au bureau* : les équipes de Mini-Clean viennent chercher à votre domicile ou à votre bureau les vêtements ou le linge à nettoyer et vous les restituent sur le lieu de votre choix.
*Transfert d'argent moneygram* : avec un service rapide et fiable, vous pouvez effectuer vos transferts d'argent partout en France et à l'international. Moneygram est l'un des leaders du transfert d'argent mondial.




**Mini-Clean Pressing**
**Ouvert du lundi au samedi de 7h30 à 19h30**
**Tél. 01 49 86 57 64**
**06 27 16 88 93**

**www.pak-miniclean.com**
**Mail : pak.miniclean@gmail.com**

# De nouveaux commerçants au marché Centre Ville

## Mon Piou Piou

Xavier Dania est présent au marché centre ville le mercredi et le vendredi. Il vous propose un large choix de poulets et de coquelets rôtis, accompagnés comme il se doit, par des pommes de terre !



## Boucherie Bertin



Déjà présents au marché Maison Blanche, Dominique et Laetitia viennent de rejoindre le marché centre ville et vous présentent des viandes label rouge pour le plus grand plaisir des gourmets.

## Fromagerie Jouet

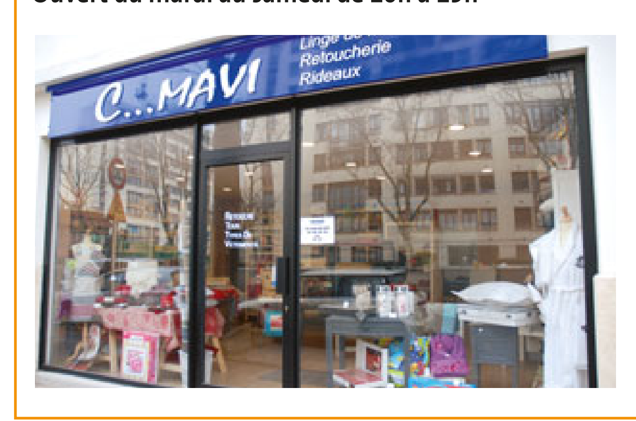
Le fromager de la rue de la Mairie, présent sur le marché Maison Blanche, vous accueille désormais sur le marché centre ville. Philippe et Patricia Jouet ont sélectionné pour vous les meilleurs fromages et spécialités fromagères.



## Un service de retouche chez C...MAVI

Complétant son offre de linge de maison et de confection de rideaux, C... Mavi vous propose également un service de retouches sur tous types de vêtements.

**C...MAVI - 5/7, avenue de Verdun - Tél. 06 68 08 19 72**
**Ouvert du mardi au samedi de 10h à 19h**







## Précision !

Une erreur dans les coordonnées s'est glissée dans la présentation que nous avions faite le mois denrnier. Nous présentons nos excuses à Mme Ferial Brihi pour ce désagrément.

**Beauty Succes**
**5/7, avenue de Verdun - Tél. 01 57 21 82 81**
**Ouvert du mardi au samedi de 10h à 19h.**

FORMATION

# L'ACIFE prend ses marques dans ses nouveaux locaux.



L'année 2011 commence bien pour l'ACIFE (Association de Conseil et d'Information pour la Formation et l'Emploi) et son Atelier de Pédagogie Personnalisée (APP) puisqu'ils viennent de s'installer dans leurs nouveaux locaux, au 44 bis boulevard Félix Faure. Fonctionnels, conviviaux pour une surface de 500 m², les nouveaux bureaux ont tout pour plaire aux usagers du centre. Tout est centralisé dans un même lieu et à un même niveau, ce qui permet également un meilleur encadrement et un meilleur service pour les bénéficiaires des prestations proposées par l'ACIFE, avec notamment un plus grand nombre d'ordinateurs mis à la disposition des stagiaires.
L'association garde cependant son appartement pédagogique, allée Vauban, pour la formation des personnes exerçant un métier d'aide à domicile.

## Qu'est ce que l'ACIFE ?

L'ACIFE est une association loi 1901 qui a pour objectifs principaux d'accueillir, d'étudier, de définir puis de proposer le plan de formation le mieux adapté aux besoins de chacun qu'il soit à la recherche d'un emploi ou pas. L'ACIFE est financée notamment par l'intercommunalité Châtillon Montrouge, la région Île-de-France, le Conseil Général du 92 et bénéficie de subventions européennes. Elle compte sur une équipe de formateurs permanents renforcée de formateurs intermittents en fonction des besoins (psychologues, phonéticienne...)
Les bureaux de l'ACIFE disposent de moyens adaptés aux formations qu'ils proposent dont un Centre Ressources comprenant des ordinateurs, des logiciels variés et d'autoformation, un accès à internet, un centre de documentation sur les métiers, une bibliothèque pédagogique...

## Quels services offre l'ACIFE ?

Le choix de formations, d'apprentissage, de préparation à des examens ou de mise à niveau proposé par l'ACIFE est grand et couvre un large éventail de métiers, de concours et de domaines.




C'est ainsi que l'ACIFE propose :
**Une action de communication écrite et orale en français** pour des publics peu qualifiés avec un objectif d'acquisition des savoirs de base mais également pour des publics qualifiés et hautement qualifiés avec un objectif de maîtrise des techniques rédactionnelles
**Une communication écrite et orale en anglais** avec des objectifs d'initiation ou de perfectionnement (anglais courant et professionnel dans les métiers d'accueil et de service).
**Des stages collectifs** qualifiant dans les secteurs de l'aide à domicile visant les personnes souhaitant se qualifier dans les métiers de ce secteur.
**La validation des acquis par l'expérience.** Il s'agit ici de permettre l'obtention de tout ou partie d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle, d'un certificat de qualification, d'accéder à un cursus de qualification, sans justifier du niveau d'étude, des diplômes ou titres normalement requis. Cette validation est accessible aux non salariés, agents publics titulaires ou non, bénévoles ayant acquis une expérience associative ou syndicale.
**L'accompagnement vers l'emploi,** cette prestation concerne les demandeurs d'emplois inscrits au Pôle Emploi qui souhaitent travailler leur technique de recherche d'emplois (CV, lettre de motivation, candidature spontanée, préparation à l'entretien d'embauche,...).
**Une initiation à internet et aux outils informatiques** comme le Pack Office 2007 (Word, Excel, Power Point) et Open Office.

## Le label APP (Atelier de Pédagogie Personnalisée) de l'ACIFE

Un APP est un lieu de formation dont l'activité pédagogique est organisée autour d'un centre de ressources pédagogiques conçu et animé par des professionnels de la formation individualisée.
L'APP met en œuvre une démarche, centrée sur la personne, fondée sur le



mode pédagogique de l'autoformation : chaque personne bénéficie d'une prestation spécifique d'apprentissage formalisée dans un protocole individuel de formation (PIF). Celui-ci précise les objectifs négociés, la durée, le contenu et le rythme de la formation, les différentes modalités d'apprentissage prévues et les moyens mis en œuvre pour développer l'autoformation accompagnée, les modalités de l'évaluation finale et du suivi.

Tout le fonctionnement de l'APP concourt à faciliter l'accès à la formation avec 3 réponses principales :
- Une réponse rapide : entrée en formation à tout moment,
- Une réponse adaptée aux besoins individuels : parcours personnalisé,
- Une réponse de proximité : 800 lieux en France, avec la possibilité de se former dans les antennes en utilisant les moyens technologiques de formation à distance (visiophonie, plateformes de téléformation, Internet, etc.).

## La démarche pédagogique de l'ACIFE

La démarche pédagogique de l'ACIFE et de son Atelier de Pédagogie Personnalisée centrée sur la personne permet de construire avec chaque stagiaire un programme adapté à ses acquis, à ses besoins et à ses disponibilités. La formation s'organise donc en groupe ou individuelle.

**Antoine Cardon**

### Accueil :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h.
Le vendredi de 9h30 à 12h30
Site Internet : www.acife.org

ACIFE
44 bis, boulevard Félix Faure
92320 Châtillon
Tél : 01 47 46 04 12
Fax : 01 47 46 85 69

LITTÉRATURE

# Le chant des rencontres, de Vartenie Benadian




L'ouvrage *Le chant des rencontres* de Vartenie Benadian, ancienne bibliothécaire à Châtillon, est la suite de son premier ouvrage *Traverse mère de Dieu... Marseille*, paru en 2003.
Si le premier livre est un cri traduisant toute la souffrance des rescapés du génocide arménien, réfugiés à Marseille pendant la 2e guerre mondiale, le second, teinté d'autobiographie, est un souffle d'espoir et d'optimisme.
Les enfants du premier opus ont grandi et c'est leur vie qui est retracée dans ces pages pleines de poésie, de chant et de souvenirs. Par son style épuré, l'auteur et son ouvrage nous emmènent à travers une multitude de vies, d'expériences et de sensations. Le rythme est court mais reposant, élagué mais addictif. Tout cela, mêlé aux touchantes bribes de vies qui se reconstruisent, nous offre un livre original et marquant qu'il convient de lire en paix et au calme pour profiter paisiblement de cette expérience unique.

**Antoine Cardon**




TÉMOIGNAGE

# Concert de Sainte Cécile



On ne savait pas où ils allaient en cette froide soirée, tous ces Châtillonnais, le dimanche 28 novembre 2010. On ne savait pas...

Mais c'est bien sûr ! Comme chaque année ils se rendaient au Concert de Sainte Cécile offert gracieusement par l'Harmonie Châtillonnaise au Théâtre de Châtillon.

A 18 h pile, dans une salle comble, honorée par la présence de Monsieur le Maire, de Conseillers Municipaux et de Madame la Conseillère Générale, petit mot de bienvenue toujours aussi chaleureux du Président Maurice Michel et en avant la musique grâce au nouveau programme présenté avec entrain par Blanche et Gérard Savoisien.

Ce programme, allant du Classique au Moderne, choisi avec soin, et dirigé avec brio par le Chef Philippe Hervé, fut exécuté avec beaucoup d'enthousiasme par un ensemble de 61 musiciens de tous âges, pour qui les heures de répétition ne doivent pas se compter !

Vifs applaudissements et rappels ont terminé cette bien agréable soirée, nous laissant repartir heureux et sereins comme à l'accoutumée, et surtout fiers de notre Harmonie Châtillonnaise.

Rendez vous à l'année prochaine. Merci et bon vent...

**Jacqueline Rousssel-Brassart**

Le grand rendez-vous des collectionneurs
à l'Espace Maison Blanche

# 11e SALON TOUTES COLLECTIONS

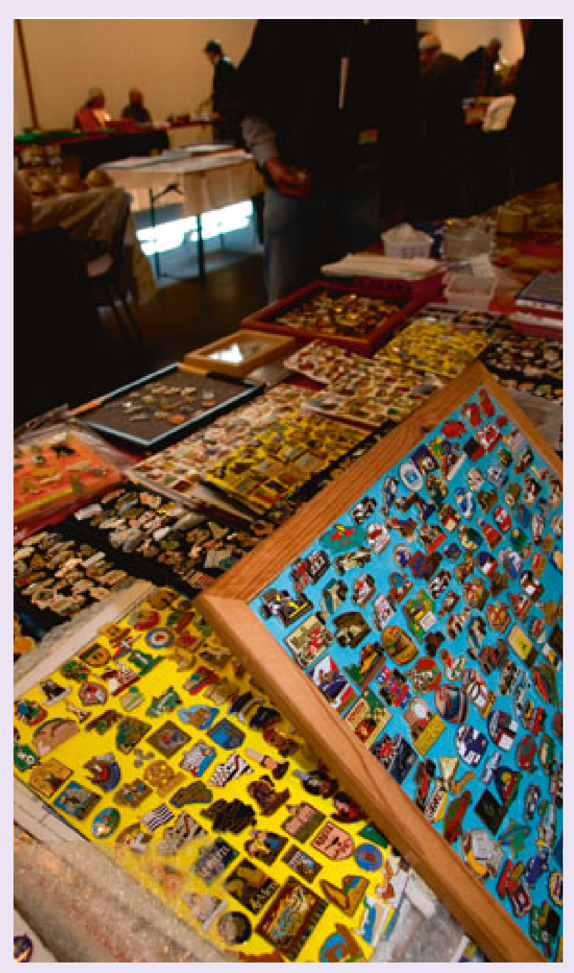
Organisé par l'Amicale Philatélique Châtillonnaise

**Dimanche 6 mars de 9h à 18h**
**à l'Espace Maison Blanche - Entrée libre**

Timbres, monnaies, cartes postales, vieux papiers, affiches, jouets anciens, boutons ...
tous les collectionneurs sont au rendez-vous !

Espace Maison Blanche - 2, avenue Saint-Exupéry
Renseignements : 01 46 31 56 16





COMMUNIQUÉ

## L'association Loisirs et Voyages vous informe

Pour l'arrivée du printemps en ce mois de mars l'association vous présente un nouveau programme de visites :

**Jeudi 3 mars (après-midi) : « Les ateliers des soieries PRELLE »**
Présentation des productions de cette manufacture prestigieuse du sein de ses ateliers parisiens

**Samedi 5 mars (après-midi) : « Les Pèlerinages au Moyen Âge vers St Jacques »**
Promenade commentée autour d'une tradition plusieurs fois centenaire. L'histoire et l'atmosphère de ces pèlerinages seront évoqués en passant par des lieux tels que la tour Saint-Jacques et d'autres édifices qui virent ces pèlerins guidés par leur foi se diriger pendant des siècles vers Compostelle.

**Samedi 19 mars (après-midi) « Sur les pas de Henri IV »**
Promenade commentée sur le lieux qui ont marqué son règne. Le circuit commencera par le célèbre Pont-Neuf achevé en 1606, puis la Galerie du bord de l'eau, la Place des Vosges, la rue de la Ferronnerie, lieu de l'assassinat en 1610 etc.

**Jeudi 24 mars (journée) : « Réserves du Musée des Arts et Métiers et savoir- faire »**
Vous arpenterez les réserves du Musée des Arts et Métiers dont les impressionnantes galeries conservent la majeure partie des collections et découvrirez les techniques les plus modernes de restauration et de conservation. Dans le cœur historique de Saint-Denis, une céramiste vous fera découvrir son savoir-faire, ses techniques ainsi que les différents outils utilisés et vous proposera une initiation au travail de la terre.

Renseignements et inscriptions « loisirs et voyages »
01 40 92 98 01

# **L'actualité** du Centre Guynemer




## Exposition de Photographie

Venez découvrir, les travaux de **Alexandre Laoubi** au Centre Guynemer du **7 mars au 1er avril 2011.**

*« C'est un coucher de soleil dans le désert du Ténéré qui, la première fois, j'étais alors adolescent, m'a donné l'envie de saisir l'instant, mon émotion et de la partager. Je photographie maintenant, avec passion, depuis plus de dix ans, le monde que je traverse au gré de simples ballades ou de mes périples.*
*Avec cette première exposition, je vous présente une facette de mon travail, recherche graphique, esthétique et émotionnelle ; voyage à travers ma vision de la ville, de la montagne et de mes rencontres. »*
Alexandre Laoubi / Light eX Machina
(www.lightexmachina.com)



## Dans le cadre de l'Espace Parents

**Les ateliers pratiques :**
***« Atelier créatif famille »***
Mercredi 9 mars de 14h à 17h



Atelier conte-modelage en argile à partir de 3 ans
Le père éléphant n'a peur de rien mais tout le monde a peur de lui !.. Il fait du désordre dans le village, il se croit tout permis… Qui arrivera à lui faire comprendre que ça ne sert à rien d'être orgueilleux à ce point ? !
(Participation 3 € par famille – inscription obligatoire car places limitées)

***« Portage bébé »***
Mercredi 2 mars à 10h30
Retrouvez Lora Martin qui animera cet atelier.
(Gratuit- inscription à l'accueil)

## Association D'une Langue A L'Autre (DULALA)

**En partenariat avec le centre Guynemer, l'association propose des ateliers d'arts plastiques en portugais pour enfants de 3 à 6 ans tous les samedis hors vacances scolaires de 16h à 17h30. Ils restent encore des places**.

**En France, un enfant sur quatre vit dans un contexte bilingue**. Familles migrantes, couples mixtes, expatriés, familles adoptives : autant de cas de figure de familles d'ici venues d'ailleurs. Cherchez bien, vous en trouverez certainement dans votre entourage.

**Les parents souhaitent souvent transmettre leur langue et leur culture d'origine à leur enfant.** Grand bien leur en prend, car de nombreuses recherches démontrent que le bilinguisme est un atout considérable pour l'enfant au niveau du développement cognitif, de la construction identitaire et du parcours professionnel.

Pourtant, cette transmission d'une seconde langue à son enfant ne se fait pas sans difficulté, par exemple lorsque celle-ci n'est parlée qu'à la maison, par un seul des parents, qu'il s'agit d'une langue peu valorisée, ou encore lorsque l'enfant entre à l'école.

**« Mon enfant comprend tout mais me répond en français, j'ai le sentiment qu'il mélange les deux langues, je crains de nuire à son intégration à l'école en lui parlant ma langue… »**
Autant de questions face auxquelles les parents sont souvent démunis et désemparés.

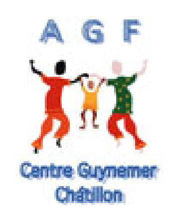
C'est pour y répondre et **accompagner concrètement les familles multilingues et leurs enfants dans la construction d'un bilinguisme précoce** qu'a été créée l'association D'Une Langue A L'Autre (DULALA).

Elle organise des **ateliers en langue maternelle pour enfants bilingues** encadrés par des animateurs spécialisés. Toutes les langues y ont leur place ; l'arabe comme l'anglais, le tamoul, l'italien ou encore le créole.

Pour plus d'informations vous pouvez visiter le site internet de l'association www.dunelanguealautre.org
ou nous appeler au 06 68 93 37 48
Anna Stevanato
Fondatrice

D'une Langue A L'Autre (DULALA)
www.dunelanguealautre.org
contact@dunelanguealautre.org
06 18 36 13 14

L'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES FAMILLES DE CHÂTILLON PROPOSE :




# Bourse aux vêtements d'été

## du mercredi 23 au samedi 26 mars 2011

10 vêtements + 5 accessoires (chaussures, ceintures, sacs... ) le tout en bon état.
Une vérification sera faite au moment du dépôt.

**Dépôt :** avec adhésion de 10 euros pour l'année 2011.
Mercredi 23 mars de 14h à 18h
Jeudi 24 mars de 9h à 11h

**Vente :**
Jeudi 24 mars de 14h à 18h30
Vendredi 25 mars de 14h à 18h30
Samedi 26 mars de 9h à 11h30
**Retrait et remboursement :**
Samedi 26 mars de 14h à 16h
*En aucun cas, les articles non repris le samedi ne seront conservés.*
Centre Guynemer - 2, rue Guynemer
Tél. 01 46 56 94 95



Depuis 30 ans, l'Association Générale des Familles (AGF) de Châtillon organise au Centre Guynemer trois manifestations dans l'année : bourse aux vêtements d'été, bourse aux vêtements d'hiver et « bonnes affaires ».
Ce que nous retirons des ventes, assure d'une part les dépenses incontournables de location de la salle, des fournitures, mais aussi permet d'aider le centre à financer des projets tels que des vacances pour des familles, des activités dans le cadre de l'alphabétisation ainsi que d'autres associations.
Notre fonctionnement est exclusivement assuré par du bénévolat.
Merci donc à vous qui venez nombreux manifester votre intérêt à l'AGF, et par la même, cautionner l'action de ces œuvres.

**Geneviève Romieux**
Présidente des AGF

CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

# Sensibilisation sur l'audition

A l'occasion de la Journée Nationale de l'Audition, le Centre Municipal de Santé en partenariat avec AUDIONOVA et COSCAS AUDITION organise un dépistage auditif dont l'objectif est de sensibiliser et de prévenir le public sur les risques d'une perte auditive.
Vous pourrez participer gratuitement et sans rendez-vous à cette journée le :

**Jeudi 10 mars 2011 de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h30**
Afin de pallier ce handicap sensoriel, des audioprothésistes pourront vous informer et tester votre audition.

Centre Municipal de Santé
25, Rue Jean-Pierre Timbaud
Tél. : 01 46 57 33 38



SECURITÉ

# La Prévention Routière met en garde les piétons des Hauts-de-Seine




L'association de la Prévention Routière publie les chiffres provisoires de l'année 2010 avec 3 994 tués sur les routes françaises soit une baisse de 6,5 % par rapport à l'année 2009. Malgré tout l'organisme continue de sensibiliser les piétons aux dangers de la route et plus spécialement les plus vulnérables d'entre eux, les seniors.
Depuis le 1er janvier 2010, 26 personnes ont trouvé la mort sur les routes des Hauts-de-Seine, un tiers des personnes sont des piétons (9 personnes) et 5 d'entre avaient plus de 70 ans.
Ces chiffres désolants sont expliqués par la baisse, avec l'âge, de certaines aptitudes physiques. En effet, les perceptions peuvent se brouiller et la mobilité diminuer, de plus un choc qui blesserait sans gravité un adulte peut devenir dramatique voire fatal pour un senior.
Que l'on soit senior ou pas, tous les piétons se doivent de faire attention dans la rue. Ce sont eux plus les fragiles et pour éviter qu'une simple promenade ne se transforme en drame quelques règles d'or simples sont à respecter :

- au carrefour et pour traverser, emprunter les passages protégés.
- regardez à gauche, à droite puis de nouveau à gaucher avant de traverser.
- respectez la signalisation des feux.
- laissez du temps avant de traverser la route, manifestez vous par un signe de main et attendez que les voitures s'arrêtent.
- ne forcez jamais le passage.
- soyez visible pour les véhicules circulant sur la chaussée, ne traversez pas entre deux véhicules en stationnement.
- en l'absence de trottoir, circulez sur le bord gauche de la chaussée, face aux véhicules afin de les voir arriver.
- quand la nuit tombe optez pour des vêtements clairs.
- faites attention aux véhicules qui reculent. Ils peuvent ne pas vous voir en particulier les camions et camionnettes.
- ne descendez pas du trottoir tant que le passage n'est pas libre. En effet, certains gros véhicules risquent de ne pas vous voir à leur droite à cause de leur angle mort.

Pour que la rue et la route restent des lieux de promenades et de plaisirs, partageons la et prenons soin des autres.



SOUVENIR

# De nouvelles cartes postales de Châtillon

Cartogène, une nouvelle entreprise d'édition vient de se créer à Bagneux. Partant du principe que la diffusion de cartes postales représentant les communes était en train de disparaître, Cartogène veut perpétuer la tradition du souvenir épistolaire pour que nos enfants puissent garder une trace des villes où ils ont grandi ou qu'ils ont aimées comme nous pouvons le faire avec nos cartes sépias. Cartogène veut donc perpétuer ce témoignage visuel de l'évolution de nos villes.
Les premières cartes postales de Châtillon représentant la mairie, l'église St Philippe St Jacques et la folie Desmares, prises à l'argentique, sont donc actuellement en vente et sont une belle occasion de se transmettre de parents à enfants l'image de son Châtillon.

SOLIDARITÉ

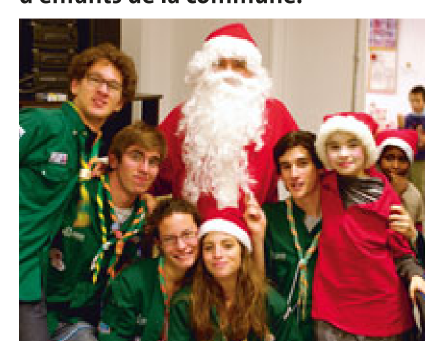
# La Croix-Rouge de Châtillon à l'honneur à l'Elysée



*Nathalie DARNEAU (délégation de Rueil Malmaison), Cécile SAURET (délégation de Châtillon), Soumaila DEYOKO (délégation de Montrouge), Anne CHAGROT (délégation de Bagneux), et Agnes RETIF (délégation de Rueil Malmaison) dans la cour de l'Elysée.*

Cécile Sauret, Responsable locale de la communication et développement des Ressources de la délégation Croix-Rouge de Châtillon a été conviée aux vœux du Président de la République, Nicolas Sarkozy, ce 1er janvier, à l'Elysée. Ces vœux étaient destinés aux personnes qui avaient assuré leur travail la nuit de la Saint Sylvestre pour que les autres Français puissent réveillonner comme ils le souhaitaient. Le Président a notamment remercié la Croix Rouge et ses cinq représentants du département des Hauts-de-Seine, au nom du gouvernement et des Français. Il a rappelé l'importance de tous ces corps de métiers qui veillent sur les autres 24h/24 et 7/7 j.

**Le 11 décembre 2010, la Croix-Rouge de Châtillon a organisé un arbre de Noël magique pour une cinquantaine d'enfants de la commune.**



Au programme de l'après midi :
- un grand jeu questions/réponses,
- une séance maquillage avec une maquilleuse professionnelle,
- un goûter offert par des commerçants,
- un mur à peindre avec les mains,
- divers ateliers de loisirs créatifs comme la confection de pompons, du découpage/collage, de l'origami, et de la peinture à l'eau,
- un atelier de cartes postales a permis aux enfants de préparer des cartes postales avec les vœux. Ces cartes postales ont été distribuées à des personnes isolées de la commune,
- une distribution de cadeaux par le Père Noël en personne,
- des photos avec le Père Noël et son équipe.



La Croix-Rouge remercie chaleureusement pour leur aide les scouts de Châtillon et les boulangeries et chocolateries qui ont fourni gracieusement des gourmandises pour que ce Noël puisse être magique !

- boulangerie *Citron Meringué*
- boulangerie *Les Délices de Châtillon*
- boulangerie *La Fournée Gourmande*
- chocolaterie *Léonidas*
- boulangerie *Besnier Gilles*
- boulangerie *La Renaissance*
- restaurant *McDonald's*

# Hommage



Le docteur Louis Serfaty nous a quittés le 23 décembre 2010 à l'âge de 88 ans.

Officier de la Légion d'Honneur, médecin généraliste, chef d'entreprise, syndicaliste, fin politique, l'hospitalisation privée perd l'un de ses grands représentants et défenseurs.

Après avoir passé son internat à Paris, il exerce de longues années comme médecin généraliste à Châtillon, dès 1946, où il fonde le premier dispensaire de la ville.

Il s'installe ensuite boulevard de la Liberté jusque dans les années 90.

Pendant toutes ces années, son dévouement aux Châtillonnais ne s'est jamais démenti, ne comptant pas ses heures, n'hésitant pas à monter les étages pour visiter les malades tard dans la soirée.

En 1969, il prend la direction de la Clinique des Hauts-de-Seine à Chatenay Malabry tout en continuant d'exercer la médecine. Sa pugnacité au service des malades lui a permis d'être un grand « formateur » de 180 internes grâce à une convention passée avec l'hôpital Broussais.

En 1972, il se consacre à l'action syndicale et à la défense de l'hospitalisation privée. Il participe à la mise en œuvre de la grande loi hospitalière et au classement des établissements privés en concertation avec l'assurance maladie.

En 1984 il est élu président de la Fédération Intersyndicale des Etablissements Privés, fonction qu'il occupera jusqu'en 2000.

En 2003, il s'engage au niveau européen et est élu président de l'Union Européenne de l'Hospitalisation Privée.

Il rédige ses mémoires « une passion, trois métiers » livre souvenir d'une vie bien remplie.

Homme passionné par ce qu'il entreprenait en dialoguant toujours. Ses confrères disent qu'il a défendu sans relâche les valeurs de la médecine et de l'hospitalisation privée, et que l'avoir connu, restera pour eux un honneur.

Nous, Châtillonnais nous lui dirons simplement MERCI.

**Marie-Claude Bouzon**

DOJO

# Succès pour le tournoi de judo de la ville de Châtillon





Les 15 et 16 janvier 2011, la section a organisé la 6e édition du « trophée Amitié-Respect » au gymnase République. Cette année un record de participation a été atteint car nous avons reçu près de 450 combattants ce week-end. Les clubs de la région ont bien répondu présents à ce rendez-vous qui fait partie depuis quelques années de leur calendrier sportif.
Grâce à la mobilisation des membres du club l'organisation de notre tournoi a été un franc succès et au nom des dirigeants du club je remercie vivement les combattants qui ont honoré leur engagement et porté nos couleurs ainsi que les parents d'élèves qui ont cadré et sécurisé les abords du tatami ce qui a permis un déroulement serein de la compétition.
Merci également à l'OMEPS qui comme à chacune de nos manifestations nous soutient en assurant la logistique de tout le matériel nécessaire à notre organisation et par la présence de son Président, Monsieur Jean-Pierre PERES.
Enfin la présence de Jean-Paul Boulet, Daniel Vastel et Bruno Alexandre a été appréciée lors des remises de récompenses.

## Quelques résultats sportifs :

Dès le début du mois nos judokas ont du reprendre l'entraînement très sérieusement car les qualifications aux championnats de France étaient déjà au programme. Ainsi Julien Savary et Sébastien Caira se sont classés 3e des championnats des Hauts de Seine et sont ainsi qualifiés pour les ½ finales des championnats de France : nous leur souhaitons bonne chance ! En benjamin, Yohan Berdier remporte les championnats académiques UNSS (scolaire), Bravo !

## 3 nouveaux gradés au club !

Sébastien Caira et Hughes Bouvier ont tout les deux réussi leur examen pour l'obtention de la ceinture noire 1er dan et Lionel Lafleurière, professeur au club, a quand à lui obtenu le grade de 3e dan. Enfin depuis le début de la saison, Soufi Saad professeur au club et 6e dan, est membre de la commission des hauts gradés des Hauts-de-Seine. Cette commission est entre autre chargée de veiller au respect des valeurs du judo et de son éthique.

**Les dirigeants du club**



UN BALLON POUR FAIRE ECOLE

# Le Variétés Club de France à Châtillon

## Match de Gala le 13 mars 2011 à 15h

## Variétés Club de France / Anciens joueurs pros africains




La Section Football du SCM Châtillonnais organise, à l'initiative du club de l'AS Orange, en collaboration avec la Municipalité et l'OMEPS et avec le soutien de la Ligue de Paris Ile-de-France et des Districts des Hauts de Seine et du Val de Marne, un match de gala au bénéfice d'une association sénégalaise : HANDISCOLE.
Cette association HANDISCOLE a créé une école, « le Petit Prince », dans les environs de Dakar, permettant à des enfants handicapés, autistes, ou de parents handicapés ou décédés d'être scolarisés au même titre que leurs pairs non handicapés. Cette école a besoin de fonds pour ses charges de fonctionnement quotidien (cantine, fournitures scolaires, mobiliers, encadrement, etc) et ce match est organisé pour lui apporter une aide financière.

La recette au guichet sera intégralement reversée à HANDISCOLE. Chaque ticket d'entrée donne droit à participer au tirage de la tombola. Le match du 13 mars 2011 est une composante de l'action humanitaire visant à aider l'association HANDISCOLE dans son développement.
Par ailleurs, une collecte de vêtements, sportifs ou autres, sera faite le jour du match au stade, destinée à différentes associations, écoles ou clubs de football sénégalais. Cette action, déjà en cours auprès des clubs de football franciliens, sera clôturée officiellement à l'issue du match du dimanche 13 mars 2011.
Ce même jour à 17h, et en conclusion de cette journée de solidarité, notre équipe 1re du SCM Châtillon recevra l'ACBB en Championnat.

Nous comptons sur vous et vous invitons à suivre l'évolution de l'organisation de cette journée sur les sites : http://scmcfoot.fr/ et http://asorange.fr/

# La municipalité est sourde aux remarques de l'opposition. Retrouvera-t-elle l'audition avec le rapport de la Chambre Régionale des Comptes ?

**Les quelques affirmations suivantes vous rappellent-elles quelque chose ?**

- « Sur la période 2004-2008, l'évolution des dépenses est sensiblement plus forte que celle des recettes »
- « La faible capacité d'autofinancement(*) contraint les possibilités d'investissement de la commune, les dépenses d'investissements impliquent la mobilisation massive de fonds d'emprunt. »
- « Les dépenses d'investissement restent en dessous de la moyenne des communes de la même strate nationale »
- « L'encours de la dette reste élevé et a augmenté sur la période. Le ratio de désendettement est reparti à la hausse et a atteint plus de 20 ans en 2008. Le seuil d'alerte est entre 12 et 15 ans... »
- « Le recours à l'emprunt pour des dépenses d'équipement, pourtant limitées par rapport à la moyenne des communes de même taille, conduit l'encours de la dette à atteindre un niveau élevé ».
- **« L'encours de la dette par habitant (1 969 €)** est fortement supérieur à celle de la moyenne de la même strate nationale (989 €) »
- « Au 31 mars 2010, 40 millions € d'emprunts, qui représentent une part importante de la dette de la commune, sont des emprunts structurés ».
- « Ces contrats de dette structurée font apparaître que pour limiter les dépenses liées aux annuités d'emprunt, la commune a été conduite à retenir des solutions avantageuses à court terme, mais les conséquences plus lointaines ne sont pas définies »... et ces contrats « sont porteurs d'un risque pouvant mettre en difficulté, à moyen et long terme, les finances communales »

**Oui, bien sûr, vous avez déjà lu de tels propos dans nos articles de *Chatillon Information* n°224 (mai 2008) ; n° 233 (avril 2009) n° 234 (mai 2009) et n°243 (avril 2010).**

Ce qui est **nouveau c'est que cette fois-ci** ce diagnosticn'est pas de nous !!... **C'est la Chambre Régionale des Comptes, dépendante de la Cour des Comptes**, qui l'écrit après une mission de contrôle menée d'octobre 2009 à janvier 2010.

## Réponses du maire

Or, lorsque nous faisions part de notre légitime préoccupation sur la situation financière, **nous n'avions « récolté » que sarcasmes dans les réponses du maire dans *Châtillon Informations*...**

- « Je ne disconviens pas qu'il s'agit de « la vérité socialiste »... (n°224)
- « C'est curieux cette rengaine ! Cette obsession à vouloir tout critiquer les amène à nier la réalité (n°233)
- « Tout cela est très savant ! Bravo pour la performance et le travail de recherche... Mais les impôts n'augmentent pas depuis cinq ans, les budgets dégagent des excédents chaque année, les banques veulent bien nous prêter tout ce que l'on leur demanderait... et pendant les bavardages, les travaux continuent !... En fait, l'opposition s'oppose. Quoi de neuf ? (n°243)

**Nous vous laissons juger de la pertinence de ces réponses à la lueur du rapport de la Chambre Régionale des Comptes.**

## L'ensemble de l'opposition a écrit au préfet

En l'absence, donc, de réponse satisfaisante de la part de l'équipe municipale **l'ensemble de l'opposition municipale (Parti socialiste, Association Châtillon Pour Tous, Europe Ecologie-Les Verts, Mouvement Démocrate/Modem) a envoyé** un courrier au Préfet des Hauts-de-Seine et au Trésorier Payeur Général pour leur faire part de sa préoccupation concernant l'existence de ces petites bombes à retardement que constituent ces prêts structurés dont certains sont particulièrement toxiques **(28 millions €, soit 42 % de l'endettement total).**

**Il serait temps que la ville de Châtillon renégocie ces emprunts** ou aille devant les tribunaux, comme l'ont déjà fait par exemple les villes de Rouen et de Saint-Etienne, confrontées à ce même type de problème. *« Errare humanum est, perseverare diabolicum »*, l'erreur est humaine, persévérer est diabolique... ».

**Sur le blog de Martine Gouriet : les courriers mentionnés et l'intégralité du rapport de la Chambre Régionale des Comptes.**

(*) Capacité d'autofinancement nette = Recettes – Dépenses de Fonctionnement - remboursement de l'annuité de la dette

**Martine Gouriet,**
*conseillère générale et municipale*
**C. Doiret, A. Fabart, C. Gourdin, F. Montseny, P. Widloecher,**
*conseillers municipaux, groupe socialiste et Châtillon pour Tous.*

*www.gouriet.com*
*www.pschatillon92.org*
*www.chatillon pourtous.net*

# Une chance pour Chatillon

Le projet Grand Paris propose à moyenne échéance un réseau de transport structurant et rapide. Il convient de ne pas retarder davantage la prise de décision ; la petite couronne est en voie de forte densification et la mise en chantier n'en sera que plus difficile et coûteuse à l'avenir.
C'est la raison pour laquelle nous soutenons le tracé retenu par le Grand Paris ; il assure l'implantation d'une gare à Châtillon-Montrouge et constituera une chance extraordinaire pour les communes de Châtillon, Malakoff et Montrouge.
L'aménagement et l'urbanisme des villes concernées doit intégrer dès à présent cette nouvelle station. Il est impératif que la municipalité de Châtillon renonce à des constructions d'opportunités au gré de la vacance des terrains et de l'appétit des promoteurs immobiliers.
Le pôle multimodal (métro parisien, bus, tramway T6, métro grand Paris) doit être particulièrement ambitieux et dépasser le simple usage d'une gare. Des commerces, des hôtels et des services publics de proximité et de loisirs généreront de nombreux emplois pour les chatillonnais si la municipalité a la volonté d'agir.
Enfin nous demandons la création d'une gare TGV à Châtillon-Montrouge. Ce lieu dispose du passage de la ligne TGV Atlantique et des ateliers de maintenance du Technicentre. Les terrains nécessaires à la réalisation de ce projet sont largement disponibles sur les emprises SNCF actuelles.
Que, au moins une fois, la municipalité montre de l'ambition pour notre ville.

**Jackie Boulay**
*Conseiller municipal Mouvement Démocrate*
*Jackie.boulay@yahoo.fr*
*www.modem-chatillon92.fr*

# Centre-ville : encore un secteur de Châtillon qui va empirer

Le projet du centre ville avait déjà fait l'objet d'une enquête bidon en janvier-février 2010. On vient de subir une nouvelle enquête, avec un rapport du commissaire-enquêteur tout aussi partial que le précédent.
Le résultat de l'aménagement, c'est plus de mille habitants (selon nos calculs approximatifs) en plus dans un centre-ville resserré, avec des conditions de vie qui vont se dégrader.
Par ailleurs, nous n'avons toujours aucune étude d'évolution de la population, et aucun chiffre ni simulation n'ont été données.
Alors que les documents d'urbanisme l'exigent.
Châtillon s'enlaidit de jour en jour et devient de plus en plus invivable. C'est la marque du maire de Châtillon.

**Jérôme Desquilbet**
*http://chatillon.ecologiesolidaire.fr*

*« Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrai jusqu'au bout pour que vous puissiez le dire » Voltaire*

## Jean-Pierre SCHOSTECK répond aux allégations de l'opposition sur les emprunts « toxiques »

Dans les courriers qu'elle a crû bon d'adresser au Préfet et au Directeur Départemental des Finances Publiques, l'opposition municipale dénonce un soi-disant refus de communiquer sur ce sujet. C'est justement parce que nous fournissons dès le débat d'orientation budgétaire toutes les informations nécessaires, alors que la circulaire de juin 2010 suggère de le faire seulement lors de la séance de vote du budget, qu'elle éprouve le besoin de travestir la réalité, campagne électorale oblige, sans doute !

Nous avons toujours été pragmatiques en gérant au plus près de l'évolution des marchés, et le minimum d'honnêteté intellectuelle devrait amener à reconnaitre que les catastrophes que l'on nous annonce depuis des années ne se sont jamais produites.

Sur les 6 emprunts que dénonce l'opposition, l'un est sécurisé jusqu'en 2011 inclus, deux jusqu'en 2012, un autre jusqu'en 2014, et l'un enfin n'est rien d'autre que soit un taux fixe pur, soit un taux variable pur. Son classement en catégorie 4 vient seulement du fait que la barrière n'est pas l'euribor (taux zone euro), mais le libor dollar (taux USA). S'il y a lieu, nous prendrons les initiatives nécessaires en temps utile, comme cela a toujours été le cas.

D'ailleurs, la Chambre Régionale des Comptes qui vient de rendre son rapport sur les comptes de Châtillon, liste les emprunts structurés de la Ville, comme elle le fait désormais pour toutes les collectivités depuis la médiatisation de cette question, n'indique nulle part qu'ils auraient été mal gérés. La Chambre incite à être attentifs, nous le sommes. C'est tout bête, mais il faut le dire !

Enfin, suggérer que Châtillon serait à comparer à Saint-Etienne ou à Rouen relève la aussi de la pure malhonnêteté intellectuelle. Ces deux villes, mais il y en a d'autres, ont plus de 80 % de leurs encours en produits structurés, mais surtout des types d'indexation en regard desquelles les nôtres sont celles d'enfants de chœur, en particulier des emprunts de type « snowball » dont les taux ne peuvent plus revenir à la normale dès lors qu'ils se sont dégradés une fois.

La meilleure réponse à apporter à toute cette agitation « électorale » se trouve sans doute dans le débat d'orientation budgétaire qui vient d'avoir lieu au Conseil Municipal du 2 février 2011. Les comptes de l'année 2010 se soldent par le meilleur résultat de fonctionnement que la Ville n'a jamais connu avec un solde positif de 8 327 879, 53 euros. Par ailleurs, et pour la sixième année consécutive, les taux des impôts communaux n'augmenteront pas en 2011.

Que serait-ce si la ville était mal gérée ?

**Jean-Pierre Schosteck**
*Député-Maire*

# Un bon conseil !















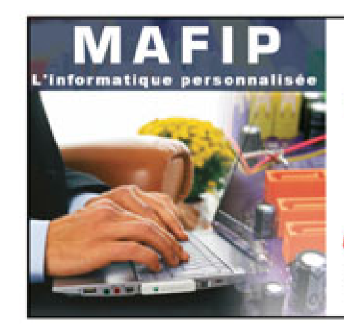













**BOUTIQUE & CYBER ESPACE**

Installation à domicile - Particuliers & Entreprises - Formation - Maintenance & Réparation - Service de qualité

Vente de matériel en ligne +30 000 références informatique, TV, Photo, consommables, etc...

www.mafip.com

*Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et 14h30 à 19h*

14, rue P. Brossolette - 92320 CHÂTILLON

01.42.53.50.50
01.46.55.64.61



# Achetons tous Châtillonnais

# Etat civil

## NAISSANCES
**Janvier 2011**

YAO Ornella Tiffen Emmanuelle Amenan - 15 décembre 2010
ZIMMERMANN Grégoire Patrick Jean - 24 décembre 2010
BENDJOUDI Nassim - 28 décembre 2010
TRAN SENG Sengly Nathan - 28 décembre 2010
LAMNIRHI Yassine - 28 décembre 2010
DESHAYES Florian Antoine Tristan - 28 décembre 2010
NANA Cameron, Darius, Alexandre - 30 décembre 2010
MARLIERE Louna Gloria - 30 décembre 2010
ABBES Lyna - 1er janvier 2011
BONADEI Timéo - 2 janvier 2011
BASTIEN Gabriel Paul Georges - 3 janvier 2011
GAUTHIER Roman Daniel Philippe - 3 janvier 2011
GOUMEZIANE Jade - 4 janvier 2011
LAROCHE PEDRO Camille Marie - 5 janvier 2011
DIAF Rima - 7 janvier 2011
DIAF Lina - 7 janvier 2011
TRIGUEL Robin Eugène Joseph - 8 janvier 2011
CATTELAIN Corentin Michel Louis - 8 janvier 2011
EL GHYATI Amber-Mina - 9 janvier 2011
BONNAMY Quentin Michel Jean - 10 janvier 2011
COLTIER Gabriel André - 10 janvier 2011
BUCHETON Lucas Mathis Clément - 11 janvier 2011
FONTAINE Adam Jérémy Thomas - 12 janvier 2011
DIARRA Djibril - 12 janvier 2011
ASSOULINE Yaakov Mendel - 13 janvier 2011
BERLENCOURT ROSSIGNOL Garance Margot Emma - 13 janvier 2011
ANDRIANOROVELO Valiha Océane - 14 janvier 2011
SAINTE-ROSE PICHAVANT Jade Élise Cathy - 16 janvier 2011
TOUNKARA--GIGAULT Kays - 16 janvier 2011
KACZMAR Guillaume Pierre Fleury - 17 janvier 2011
SARR Boubakar - 17 janvier 2011
BRUNO Alexandre - 18 janvier 2011
PLEUX Baptiste Hubert Alain Gaston - 18 janvier 2011
BELLAMINE Younes - 19 janvier 2011
PICCININI Rose Charlotte - 19 janvier 2011
LAVAUT UNG Anaïs Muy-Seam Martine - 19 janvier 2011
WANE Mame Khadim Rassoul - 20 janvier 2011
HITANA Yannis - 22 janvier 2011
SYLLA Rayhane Bintou - 22 janvier 2011
VALIN Justine Maeva Salomé - 23 janvier 2011
SMAH Chiraz - 23 janvier 2011
DESPRINCE Raphaël Léon - 23 janvier 2011
DUSSIOT-ABRAHAM Lisa Chloé - 24 janvier 2011
GUILLAMOT Eden Baya Julienne - 24 janvier 2011
DEBAS Evan Nicolas Mathieu - 26 janvier 2011

## MARIAGES
**Janvier 2011**

CHABANE Brahim et MEKDAD Hakima

## DÉCÈS
**Janvier 2011**

BENOIST Paulette Marthe
CHASSAIGNE veuve FARGEAS Simone Laure Marie
CHEVASSUS Manuel Eric
COISSAC veuve JUILLE Louise
DUBARRY-BARBE Robert Jean René
DÉFOSSE Maurice Marcel Raymond Achille Agénor
GRIMALDI veuve BENONI Thérèse
JEAN Maurice Gaston
KILÉRIÉ veuve BARTELS Marcelle Camille Hélène
LENOIR veuve TOUIZER Monique Christiane
MACAIRE Edouard Xavier Henri
MARTIN veuve MÉNARD Albertine Aline
MAZOUÉ épouse RIÉTY Jeanne Berthe Marie
MICHEL Lucien Jean Marie
ROGEMONT Patrick Georges Jean-Luc
SANTOS épouse JOUGLENS Annie
TALLEMET Charles
ZEGHLOUL Mohammed
ANGELARD Jean-Claude
BARTHÉLÉMY Raymond Germain
CADET née CHRISOSTOME Jacqueline Paule
DELPEUCH Léopold
DUBUS Geneviève Lucie
ESTRADIER Françoise Antoinette
GESTA Eric Jean
HUAUMÉ Auguste Joseph Marie René
JOUK veuve GUESPIN Khassia
LEBLOND veuve CHWAT Gisèle Arlette
MAGREZ Daniel Francis Michel
MAIGROT Pierre Louis
PELLETIER veuve GUILLOT Anne-Marie
PROUDTCHENKO Hervé
TESSA veuve CASTANIER Thérèse

# Pratique

### Numéros d'urgence

**Pompiers :** 18
**Police :** 17
**Urgences dentaires :** 01 47 78 78 34

### Garde médicale :

La garde médicale de Châtillon est assurée tous les jours sur le lieu de garde intercommunal.
Du lundi au samedi de 20h à 24h.
Les dimanches et jours fériés de 9h à 13h et de 16h à 20h

### En cas d'urgence appelez le 15

Suite à votre appel au centre 15 qui nous préviendra de votre arrivée et nous communiquera vos coordonnées, vous y serez soigné par l'un des 90 médecins des communes de Châtillon, Clamart, Malakoff, Meudon, Montrouge ou Vanves qui participent au fonctionnement de ce lieu de garde.

# Permanences

La mairie est ouverte
tous les jours de 9h à 12h
et de 13h30 à 18h (19h le jeudi),
et le samedi de 9h à 12h.
Tél. : 01 42 31 81 81

**Permanences des Élus :**

**Jean-Pierre SCHOSTECK,** *Député-Maire,* reçoit tous les jours en mairie sur rendez-vous.

**Jean-Pol HINDRE,** *1er adjoint au maire chargé de la Culture, des Finances et de l'Information,* reçoit le vendredi de 16h à 18h sur rendez-vous.

**Jean-Paul BOULET,** *adjoint au maire chargé des affaires scolaires et des Transports,* reçoit tous les jours sur rendez-vous.

**Valérie DEVAY,** *adjoint au maire chargée des seniors et du handicap,* reçoit tous les jours sur rendez-vous.

**Sylvie LAFFORE – MYSLIWICE,** *adjoint du maire chargée du cadre de vie (urbanisme, décor urbain, voirie)* reçoit tous les jours sur rendez-vous.

**Jean-Claude CAREPEL,** *adjoint au maire chargé des affaires économiques* reçoit sur rendez-vous.

**Elizabeth SURGET,** *adjoint au maire, chargée de la petite enfance et de la vie des quartiers* reçoit sur rendez-vous.

**Patrick JAEHRLING,** *adjoint au maire chargé des affaires générales, de l'Etat-Civil, des élections, du personnel et de la jeunesse* reçoit sur rendez-vous.

**Claudie THEILLOUT,** *adjoint au maire chargée de la santé et de l'hygiène,* reçoit sur rendez-vous.

**Daniel VASTEL,** *adjoint au maire, chargé du sport et du marché communal,* reçoit sur rendez-vous.

**Pascale MALHERBE,** *adjoint au maire, chargée du développement durable,* reçoit sur rendez-vous.

Pour prendre rendez-vous : 01 42 31 81 81.

Tout le courrier doit être adressé à Monsieur le Député-Maire, Hôtel de Ville, 1, place de la Libération - 92320 Châtillon.

**Martine GOURIET,** *Conseillère générale,* reçoit en mairie de Châtillon les premier et troisième samedis de chaque mois de 10h à 11h30
Prochaines permanences : 5 et 19 mars

**Hôtel du département**
2 à 16, boulevard Soufflot - 92015 Nanterre
Tél. : 01 47 29 30 31

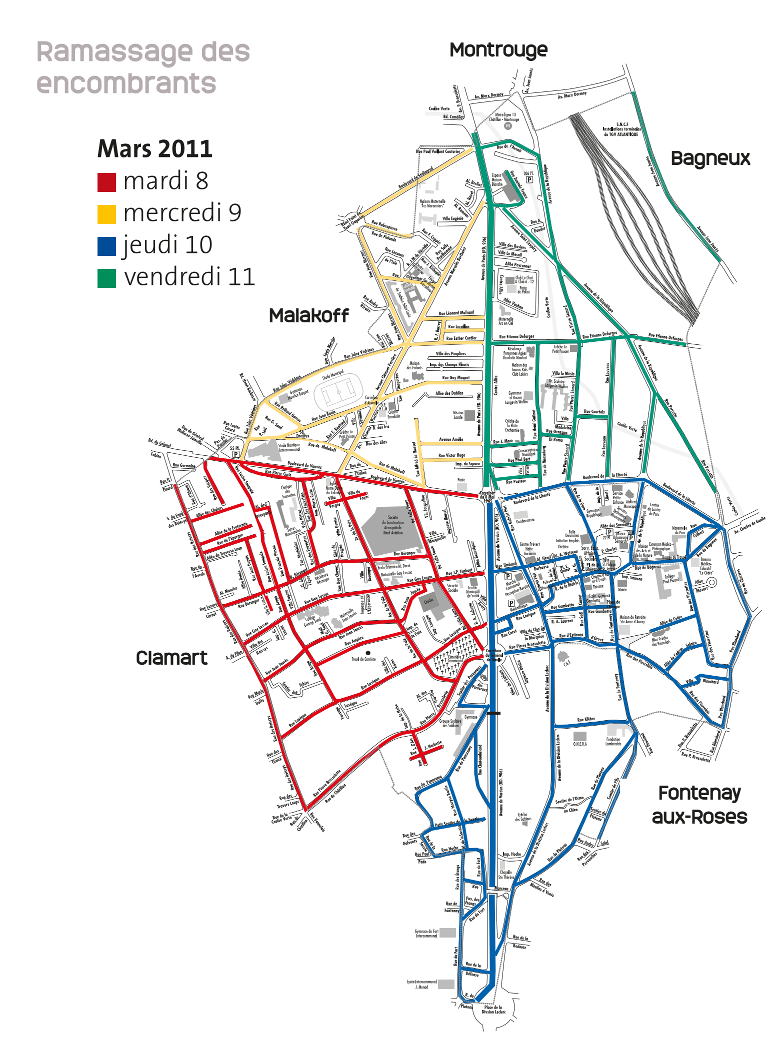
# Châtillon propreté

## Collecte sélective mode d'emploi !

Merci de bien respecter les jours de collecte pour un tri utile !

- **Bacs jaunes :** (papiers, emballages…) (pavillons et immeubles collectifs)
  Zone nord : le mercredi - Zone sud : le jeudi
- **Bacs verts :** (verre) (uniquement pour les pavillons)
  Le mercredi
- **Bacs marrons :** (ordures ménagères traditionnelles)
  Pavillons : Zone nord : mardi - samedi - Zone sud : lundi - vendredi
  Immeubles collectifs : Zone nord : mardi - jeudi – samedi - Zone sud : lundi – mercredi – vendredi

**Une question sur la collecte sélective ? 01 58 07 15 90**




Les encombrants doivent être sortis la veille du jour de la collecte à partir de 18h30. Si vous remplacez un appareil électroménager, demandez au vendeur de reprendre l'ancien, la loi l'y oblige !

# Menus du mois de mars

| | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|---|---|---|---|---|---|
| Du 28 février au 4 mars | **Lundi 28 février**<br>Salade de lentilles<br>Paupiette de veau sauce provençale<br>Gratin de choux fleurs<br>Yaourt arôme vanille (bio)<br>Fruits frais de saison | **Mardi 1er mars**<br>Saucissons à l'ail et cornichons<br>Bœuf carottes<br>Carottes persillées<br>Edam<br>Kiwi | **Mercredi 2 mars**<br>Potage de légumes<br>Escalope de porc aux pruneaux<br>Coquillettes<br>Tomme noire<br>Pomme | **Jeudi 3 mars**<br>Salade iceberg<br>Cordon bleu<br>Haricots verts persillés<br>Fromage blanc nature<br>Biscuit | **Vendredi 4 mars**<br>Tomates vinaigrette<br>Thon frit à la tomate<br>Riz (bio)<br>Samos<br>Compote de pêche |
| Du 7 au 11 mars | **Lundi 7 mars**<br>Radis beurre<br>Spaghettis (bio) bolognaise<br>Petit moulé<br>Flan nappé caramel | **Mardi 8 mars**<br>Carottes râpées vinaigrette<br>Boulettes d'agneau au jus<br>Gratin de courgettes<br>Petit suisse arôme<br>Crêpe au sucre | **Mercredi 9 mars**<br>Salade du pêcheur<br>Rôti de dinde<br>Poêlée de légumes<br>Gouda<br>Fruits frais de saison (bio) | **Jeudi 10 mars**<br>Choux blancs vinaigrette<br>Cassoulet<br>Haricots blancs<br>Saint Paulin<br>Fruits frais de saison | **Vendredi 11 mars**<br>Betteraves vinaigrette<br>Filet de lieu sauce aurore<br>Purée de pommes de terre<br>Fromage ovale<br>Poire |
| Du 14 au 18 mars | **Lundi 14 mars**<br>Taboulé<br>Sauté de bœuf aux oignons<br>Printanière de légumes<br>Emmental<br>Fruits frais de saison | **Mardi 15 mars**<br>Salade iceberg et maïs<br>Echine de porc sauce forestière<br>Flageolets<br>Yaourt arôme<br>Compote de pomme | **Mercredi 16 mars**<br>Potage de lentilles<br>Blanquette de veau<br>Riz (bio)<br>Camembert<br>Fruits frais de saison | **Jeudi 17 mars**<br>Choux rouges vinaigrette (bio)<br>Nuggets de volaille<br>Petits pois<br>Fromage blanc aux fruits<br>Gâteau d'anniversaire | **Vendredi 18 mars**<br>Macédoine vinaigrette<br>Filet de hoki sauce tomate basilic<br>Pennes<br>Edam<br>Fruits frais de saison |
| Du 21 au 25 mars | **Lundi 21 mars**<br>Tomates vinaigrette<br>Sauté de porc au curry<br>Haricots verts persillés (bio)<br>Brie<br>Crème dessert chocolat | **Mardi 22 mars**<br>Œuf mayonnaise<br>Poisson pané<br>Riz tomaté<br>Crème de gruyère<br>Fruits frais de saison | **Mercredi 23 mars**<br>Salade de pâtes<br>Navarin d'agneau<br>Gratin de blettes tomaté<br>Gouda<br>Fruits frais de saison | **Jeudi 24 mars**<br>Carottes râpées vinaigrette<br>Boulettes de bœuf au jus<br>Semoule (bio)<br>Mimolette<br>Fruits frais de saison | **Vendredi 25 mars**<br>Radis beurre<br>Cassolette de poisson à la bretonne<br>Purée de courgettes et haricots verts<br>Yaourt nature<br>Eclair au chocolat |
| Du 28 mars au 1er avril | **Lundi 28 mars**<br>Salade de riz<br>Sauté de dinde à la catalane<br>Haricots beurre persillés<br>Saint paulin<br>Fruits frais de saison (bio) | **Mardi 29 mars**<br>Salade batavia<br>Hachis parmentier<br>Yaourt arôme<br>Cocktail de fruits | **Mercredi 30 mars**<br>Cervelas vinaigrette<br>Rôti de veau<br>Choux fleurs persillés<br>Tomme noire<br>Fruits frais de saison | **Jeudi 31 mars**<br>Salade grecque<br>Saucisse knack et ketchup<br>Tortis (bio)<br>Coulommiers<br>Fruit frais de saison | **Vendredi 1er avril**<br>Céleri rémoulade<br>Filet de colin sauce oseille<br>Gratin d'épinards et pommes de terre<br>Fromage blanc aux fruits<br>Biscuit |

**Au menu des goûters !**

| Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|---|---|---|---|---|
| **Lundi 28 février**<br>Baguette viennoise<br>Confiture | **Mardi 1er mars**<br>Pain<br>Barre de chocolat | **Mercredi 2 mars**<br>Jus de pomme<br>Moelleux nature | **Jeudi 3 mars**<br>Pain<br>Fripons | **Vendredi 4 mars**<br>Baguette viennoise<br>Yaourt sucré |
| **Lundi 7 mars**<br>Pain<br>Nutella | **Mardi 8 mars**<br>Baguette viennoise<br>Confiture | **Mercredi 9 mars**<br>Jus d'orange<br>Gaufre liégeoise | **Jeudi 10 mars**<br>Baguette viennoise<br>Lait chocolat | **Vendredi 11 mars**<br>Pain<br>Fromage |
| **Lundi 14 mars**<br>Baguette viennoise<br>Beurre | **Mardi 15 mars**<br>Pain<br>Fromage fondu | **Mercredi 16 mars**<br>jus d'ananas<br>Fourré au chocolat | **Jeudi 17 mars**<br>Pain<br>Barre de chocolat | **Vendredi 18 mars**<br>Baguette viennoise<br>Confiture |
| **Lundi 21 mars**<br>Pain<br>Fromage | **Mardi 22 mars**<br>Baguette viennoise<br>Yaourt sucré | **Mercredi 23 mars**<br>jus d'abricot<br>Moelleux au citron | **Jeudi 24 mars**<br>Baguette viennoise<br>Beurre | Vendredi 25 mars<br>Pain<br>Nutella |
| **Lundi 28 mars**<br>Baguette viennoise<br>Confiture | **Mardi 29 mars**<br>Pain<br>Fromage | **Mercredi 30 mars**<br>Jus de pomme<br>Roulé | **Jeudi 31 mars**<br>Pain<br>Nutella | **Vendredi 1er avril**<br>Baguette viennoise<br>Beurre |

# Pharmacies de Garde

### Dimanche 20 février
**Pharmacie DU MARCHE**
40, rue Gabriel Péri
à Châtillon
Tél. 01 46 56 87 86

### Dimanche 27 février
**Pharmacie DIANA**
44, avenue de Paris
à Châtillon
Tél. 01 42 53 68 86

### Dimanche 6 mars
**Pharmacie THEILLOUT**
48 boulevard de Vanves
à Châtillon
Tél. 01 42 53 39 10

### Dimanche 13 mars
**Pharmacie du CARREFOUR**
119, avenue Gabriel Péri
à Fontenay-aux-Roses
Tél. 01 43 50 19 02

### Dimanche 20 mars
**Pharmacie MUTSCHLER**
45, rue Marx Dormoy
à Fontenay-aux-Roses
Tél. 01 46 61 10 09

# l'agenda

**Février - Mars**
à Châtillon

## 0-18

Ciné-Goûter
**Brendan et le secret de Kells**
Cinéma à Châtillon
**Samedi 5 mars à 15h**

## Culture

Photographie
**Florence Cain**
Hôtel de Ville
**A partir du 1er mars**

Photographie
**Murmures de Femmes**
Médiathèque Max-Pol Fouchet
**A partir du 1er mars**

Exposition
**Femmes dans la Société**
Médiathèque Max-Pol Fouchet
**A partir du 1er mars**

Mardi littéraire
**La Ronde des Femmes célèbres**
Amis du Vieux Châtillon
Médiathèque Max-Pol Fouchet
**Mardi 1er mars à 14h30**

Concert
**Mona Muche et Margal**
Médiathèque Max-Pol Fouchet
**Vendredi 4 mars à 17h30**

Café psychanalyse
**Scènes d'exception les paris du Théâtre**
Théâtre à Châtillon
**Vendredi 4 mars à 20h30**

Exposition
**Philippe Soulas**
Maison des Arts
**A partir du 4 mars**

Photographie
**Alexandre Laoubi**
Centre Guynemer
**A partir du 7 mars**




**Grand Carnaval des Enfants**
Du parc André Malraux au parc Henri Matisse
**Samedi 5 mars à partir de 14h**

Peinture
**Frédéric Alione**
Maison des Enfants
**A partir du 7 mars**

Rencontre
**Le Théâtre se met en 4**
Autour de «Zoon»
**Samedi 12 mars à 17h30**

Danse
**Zoon**
Cie Toufik OI
**Samedi 12 mars à 20h30**

Concert
**J.S. Bach**
Auditorium O. Messiaen
**Samedi 12 mars à 20h30**

Concert
**Angel Wings**
Maîtrise des Hauts-de-Seine
Notre-Dame du Calvaire
**Lundi 14 mars à 20h30**

Ciné-Club
**Les Tricheurs**
Cinéma à Châtillon
**Dimanche 6 mars à 20h45**

**Cinéma à Châtillon**
**du 16 au 22 février**
Perdu ? Retrouvé !
de Philip Hunt
Angèle et Tony
d'Alix Delaporte
Sous toi, la Ville
de Christoph Hochhäusler
La Chance de ma Vie
de Nicolas Cuche
The green Hornet
de Michel Gondry

**Du 23 février au 1er mars**
Arrietty, le petit Monde des Chapardeurs
de Hiromasa Yonebayashi
Le Discours d'un Roi
de Tom Hooper
Contre toi
de Lola Doillon
Sound of Noise
de Johannes Sjärne Nilsson & Ola Simonsson

**Du 2 au 8 mars**
Poupoupidou
de Gérard Hustache-Mathieu
Harry Brown
de Daniel Barber
Le Quattro Volte
de Michelangelo Frammartino

**Du 9 au 15 mars**
Le Marchand de Sable
de Jesper Moller
Les Femmes du 6ème Etage
de Philippe Le Guay
Largo Winch II
de Jérôme Salle
Le Président
d'Yves Jeuland

## Initiatives

Salon
**11e Salon toutes Collections**
Espace Maison Blanche
**Dimanche 7 mars de 9h à 18h**

Rencontre
**Femmes, on vous aime**
Médiathèque Max-Pol Fouchet
**Mardi 8 mars à 18h**

Santé
**Sensibilisation sur l'audition**
Centre Municipal de Santé
**Jeudi 10 mars**

Rencontre
**Antoinette Fouque**
Médiathèque Max-Pol Fouchet
**Vendredi 11 mars à 20h30**

Rencontre
**Viviane Hamy**
Médiathèque Max-Pol Fouchet
**Samedi 12 mars à 15h**

Gastronomie
**Foire aux vins et produits du terroir**
Espace Maison Blanche
**Samedi 12 et dimanche 13 mars**

## Votre ville

**Conseil Municipal**
Hôtel de Ville
Salle des Mariages
**Mardi 1er mars à 19h30**




Retrouvez toutes les infos sur **www.ville-chatillon.fr**

# Grand Carnaval des enfants

## Samedi 5 mars 2011

**Départ : 14 heures** - Parc André Malraux

**Arrivée : 16 heures** - Parc Henri Matisse

Au Parc Matisse, jeux et animations pour les enfants

